

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. JUILLET

1781.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL HISTORIQUE

ET
LITTÉRAIRE

I. JUILLET

1781.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire de l'Eglise, dédiée au Roi, par Mr. l'abbé de Berault-Bercastel, chanoine de l'église de Noyon. Tome neuvième. A Paris, chez Moutard; à Liege, chez Demazeau 1780.

CE volume qui s'étend depuis l'an 858 jusqu'en 995, présente le tableau de la triste révolution qui arracha à l'unité de l'Eglise une de ses plus belles parties. "C'étoit sans doute dans l'âge des ténèbres que devoit se tramer le tissu des noirceurs, des artifices & de tous les attentats, qui étoient

nécessaires pour séparer une partie de l'Eglise, du centre de son unité. Il falloit que cette funeste catastrophé fût préparée de longue main, par l'oubli des saines maximes, par l'obscurcissement de tous les principes : fruit malheureux de l'abus des graces, & d'une jalousie damnable contre des freres qui se montroient plus fideles. L'église d'Orient formée la premiere, & toujours fiere de ce droit d'aînesse, après avoir néanmoins donné depuis peu les témoignages les moins équivoques de sa catholicité dans un Concile œcuménique, se trouvoit dans ces dispositions pernicieuses, au tems que nous avons à décrire. Le germe de la dépravation étoit caché dans son sein, la fermentation ne se faisoit que sourdement : mais le mal pour éclater, & faire la plus funeste éruption, n'avoit besoin que d'une main téméraire qui levât l'appareil „

L'auteur trace d'abord le portrait de l'homme trop fameux qui devint l'instrument de cette triste séparation des deux Eglises, & qui sacrifia à une ambition sans bornes, l'honneur de la religion & la tranquillité de l'état. “ L'eunuque Photius avoit toutes les qualités nécessaires pour cela. C'étoit le plus bel esprit, & la plus méchante ame de son siecle, le génie le plus vaste & le plus cultivé, le plus entreprenant & le plus artificieux, illustre par sa naissance & par l'alliance de sa maison avec les Empereurs, illustré par les deux grandes charges de premier écuyer & de premier secretaire, puissans

par ses richesses, par son crédit, par son habileté à se faire des partisans & des créatures, à rendre ses coupables desseins plausibles, à surprendre jusqu'aux gens de bien. La religion qui ne parut jamais qu'un jeu pour lui, avoit tout à craindre d'un impie de ce caractère; pour peu qu'il trouvât de facilité dans la puissance politique & coactive, seule capable de faire impression sur lui „.

Par un concours fatal de circonstances le Prince qui tenoit les liens de l'empire, n'étoit que trop propre à favoriser les desseins que Photius avoit formés. “ L'empereur Michel, fils de Théophile, avec autant d'impiété que Photius, n'avoit aucun sentiment de retenue, nulle idée de dignité ni de décence. Ce jeune Prince noyé dans la débauche, comme un nouveau Néron, ne connoissoit point d'occupation plus sérieuse, que de conduire un char dans les jeux publics. Il avoit continuellement autour de lui une troupe de vils débauchés, à qui il faisoit porter des ornemens pontificaux en dérision de la religion, & contrefaire nos plus augustes cérémonies. Il nommoit patriarche leur chef Gryllus, donnoit aux autres les noms des onze premiers prélatz de la dépendance de C. P., & prenoit lui-même le titre de métropolitain de Colonie qui faisoit le douzieme. Ils contrefaisoient tous ensemble les chants de l'Eglise, avec des instrumens de musique; & avec des vases d'or ornés de pierreries, qu'ils remplissoient de vinaigre & de moutarde, ils se jouoient

facrilégement de la Communion „. Qu'on dise après cela que l'impiété n'a point son fanatisme, que la haine de la religion ne dégénere point en une folie plus odieuse & plus dégoûtante que toutes celles que la superstition peut enfanter !

On voit avec plaisir la force & la prudence du Pape Nicolas lutter contre le schisme, appuyé de l'autorité du trône & de toutes les ressources d'un génie souple & fécond. L'Empereur Michel aiant été tué dans une ivresse, Basile le Macédonien lui succéda, & travailla sans délai à rétablir l'union des deux Eglises. On ne peut lire sans être touché, le discours que ce Prince prononça lui-même au huitieme Concile général. “ Le Juge suprême est à la porte : craignons qu'il ne nous surprenne hors de son Eglise. N'aions pas honte de découvrir nos plaies, afin qu'on y applique le remede. Si vous craignez tant cette salutaire confusion, je m'humilierai le premier, pour vous donner l'exemple. Tout ignorant & pécheur que je suis, je vous instruirai, vous qui êtes si versés dans les sciences & l'exercice des vertus. J'oublierai ma pourpre & mon diadème, je me prosternerai sous vos pieds ; passez sur le ventre de votre Empereur, foulez ses entrailles paternelles, sa tête & son visage. Je suis prêt à tout faire & à tout souffrir, pourvu que je procure la réunion de l'Eglise, & que je sauve vos ames avec la mienne. Que puis-je faire de plus ? Parlez, & vous serez satisfaits. Mais si vous persistez dans l'esprit d'animosité &

de contention, si vous ne passez du bon côté, & ne vous réunissez à votre chef légitime; pensez à vous désormais, je suis innocent de votre perte. Ne vous mettez point en peine des choses de cette vie : nous avons bien des moyens de vous consoler & de vous soutenir. Nous intercéderons de tout notre pouvoir, auprès de vos Patriarches & de tous les Peres, pour les engager à user d'indulgence. Seulement ne vous obstinez point à vous perdre vous-mêmes, & ne négligez pas une occasion si favorable, après laquelle vos tardives soumissions ne pourroient plus vous servir „.

Si les successeurs du Pape Nicolas eussent égalé ce Pontife en lumieres & en vertu, il est à croire que le grand ouvrage de la réunion auroit pris plus de consistance, & que Photius se consumant par de vains efforts, eût fini dans l'obscurité une vie si funeste à la gloire de la religion. Mais il s'en faut beaucoup que Nicolas eût transmis aux Papes qui le suivirent immédiatement, les grandes qualités qu'il avoit pour une aussi vaste administration que celle de l'Eglise universelle. Jean VIII se distingua particulièrement par une foiblesse qui perdit tout, & qui compromit même d'une maniere humiliante les droits de son siege. “ Dès le mois de Novembre de l'an 879, l'audacieux sectaire saisit l'occasion qui lui rioit, pour porter ses avantages plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs. Il présida au Concile, quoiqu'il y eût trois légats du Pape, qui n'y pa-
rarent

rurent que les assistans du schismatique. Ils n'étoient assis qu'après lui, contre la pratique de tous les siècles ; & ce qui étonne encore davantage , l'orgueilleux intrus est nommé dans tous les actes , avant le souverain Pontife ; il se trouva trois cents quatre-vingt-treize évêques à ce conciliabule ; en cas que toutes les sousscriptions soient véritables : car on ne peut rien donner pour certain sur la garantie d'un faussaire si expert & si impudent. La mollesse de Jean VIII ne le satisfaisoit pas encore ; on altéra toutes les lettres qu'il avoit envoiées pour diriger le Concile. Il n'y fut question , ni du pardon que devoit demander le schismatique , ni de l'absolution que le Pape lui donnoit. On y loue (au contraire, du moins selon les actes , la piété de l'Empereur , mais d'une manière très-fine , d'avoir prévenu le Pape , en faisant violence à Photius & en le rétablissant à l'arrivée des légats du saint Siege. Au sujet du Concile tenu antérieurement contre lui , on fait dire au Pape Jean , qu'il le rejette & l'annule comme n'ayant pas été sousscrit par le Pape Adrien.

Les indignes représentans du Chef de l'Eglise , tant le cardinal Pierre arrivé en dernier lieu , que les évêques d'Ancône & d'Osie dont on ne pouvoit rien attendre de mieux après leur première prévarication , entendirent tranquillement toutes ces faussetés , qu'on avoit apparemment concertées avec eux. Ils donnerent les plus grandes marques d'estime & de vénération à Photius ,

rus, applaudirent aux éloges outrés qu'en fit dès la première session Zacharie de Calcédoine, qui le représenta comme un homme doué de toutes les vertus, exempt de tous les défauts & de toutes les passions, uniquement persécuté par l'envie, qu'avoit excitée un homme si différent de tous les autres, comme autrefois le Fils de Dieu durant le cours de sa vie mortelle. Le cardinal Pierre lui dit aussitôt après, que le Pape le vouloit avoir pour son frere, & qu'il le chérissoit comme son ame : puis se leva, & par une approbation plus expressive que tous les discours, lui présenta les ornemens pontificaux que le Pape lui envoioit à la vérité, mais qu'on ne devoit lui donner qu'après qu'il auroit accompli toutes les conditions prescrites pour son établissement „.

Quoiqu'en plusieurs points les légats aient violé leurs ordres, & qu'il ne faille pas attribuer au Pape toutes les prévarications dont ils se sont rendus coupables, on ne peut néanmoins disconvenir que Jean VIII n'ait montré dans toute cette affaire une foiblesse & une inconséquence bien propre à justifier les Critiques qui attribuent à sa conduite la fable de la papesse Jeanne. “ Ce ne fut d'abord qu'un libelle satyrique, où l'on voulut faire allusion à la lâcheté d'un Pontife, qui se montrant inférieur à un eunuque, suivant les expressions des auteurs du tems, ne pouvoit être mieux comparé qu'à une femme. Quelque tems après dans le siècle, de tous le plus grossier & le plus

ignorant, l'ironie fut prise pour la réalité; & toutefois les hérétiques du dernier âge n'ont pas inféré eux-mêmes cette invention burlesque dans les vieilles chroniques, dont les plus anciens exemplaires ne la rapportent point. Au moins est-il indubitable que les écrivains protestans ont beaucoup varié à son sujet, ceux-ci la plaçant dans un tems, & ceux-là dans un autre. Leur accord à mettre enfin entre Léon IV & Benoît III, cette papesse fantastique, qu'ils font accoucher & mourir en travail dans une procession solennelle, ne peut que les faire regarder comme des imposteurs plus hardis encore & plus maladroits que Photius, qui vivoit dans ce tems-là, & qui n'a jamais fait cet étrange reproche à l'Eglise romaine. S'il étoit question d'une réfutation sérieuse, on la pourroit faire d'une manière péremptoire, par le seul témoignage d'Hincmar de Reims, dont les députés envoyés à Rome vers le Pape Léon, apprirent en route qu'il étoit mort, & que Benoît l'avoit remplacé sur la Chaire de St. Pierre. Mais les ennemis de l'Eglise qui méritent quelque attention, détrompés enfin par les observations de l'un des plus sensés & des plus éclairés d'entr'eux, reconnoissent eux-mêmes que la papesse Jeanne n'est autre vraisemblablement que Jean VIII, à qui l'on donna ce nom, pour avoir marqué une mollesse aussi indigne du nom d'homme que du caractère de Pontife „.

Les pertes que l'Eglise avoit faites par

le schisme, furent à quelques égards réparées par les progrès que le christianisme faisoit en Occident & dans le Nord de l'Europe. La lumière de la foi pénétrait plus avant de jour en jour dans ces régions sauvages. " Les Bohémiens l'avoient communiquée depuis quelques années aux Polonois, qui faisoient partie de la même nation des Sclaves. La sœur de l'ancien Boleslas, duc de Bohême, nommée avec justice Dubrave, c'est-à-dire, bonne ou vertueuse, avoit épousé Miciflas, duc de Pologne. Désirant passionnément le vrai bonheur de son époux, & déplorant l'aveuglement funeste avec lequel il étoit encore attaché aux superstitions païennes, elle l'exhortoit sans cesse à quitter la voie de perdition, & s'étudioit par toutes sortes de complaisances à rendre ses exhortations efficaces. Le Seigneur bénit enfin ses vœux. Miciflas reçut le baptême avec un grand nombre de ses sujets. La religion alla toujours croissant en Pologne, depuis cet heureux changement qu'on rapporte à l'an 965. Le premier évêque des Polonois fut Jourdain, qui travailla infatigablement avec le Duc & la Duchesse à l'établissement du christianisme. Il s'étendit jusques chez les Russes autre nation sclave, plus nombreuse encore & beaucoup plus farouche que les Polonois. On compte Vlodomir pour leur premier Prince chrétien. La foi néanmoins avoit pénétré en Russie dès le siècle précédent, par les soins de St. Ignace, patriarche de C. P. Mais elle y fit alors si peu de progrès,

grecs, ou s'y soutint si mal depuis, qu'on ne peut dater, pour un établissement proprement dit du christianisme parmi ces peuples, ou du moins pour la conversion du corps de la nation que de l'exemple que lui donna

* Mr. B. écrit tantôt *Vlodimir*, tantôt *Vlodimir*; je crois que la première leçon est la meilleure.

le Duc *Vlodimir* * en 989. Quelques auteurs en attribuent la gloire à la Princesse Anne, femme du Duc ou Roi *Vlodimir* & sœur des Empereurs grecs Basile & Constantin: mais la fille de Boleslas Duc de Pologne qui épousa le fils de *Vlodimir*, & amena avec elle en Russie Reimbern évêque de Colberg, en doit être regardée après Dieu comme la première cause. Ce St. missionnaire qui n'avoit pas moins de science que de vertu, après s'être concilié la vénération des païens par son extrême abstinence, ses veilles & ses oraisons continuelles, leur fit brûler leurs temples & abolit leurs superstitions auxquelles ils étoient le plus attachés. Les mœurs du Roi *Vlodimir* ne répondirent pas toujours à sa croiance. On lui reproche de grandes cruautés & beaucoup d'emportement dans sa passion pour les femmes: mais il fit une pénitence exemplaire & ne cessa dès lors de racheter ses péchés par des aumônes prodigieuses, jusqu'à ce qu'il mourût dans une extrême vieillesse. Il fut enterré dans la grande ville de Kiovie; on lui dressa un tombeau fort élevé dans l'église de St. Clément, comme un objet proposé à la vénération des peuples. Les Moscovites comptent

en effet ce Prince entre les Saints, & le regardent comme l'apôtre de leur nation „.

L'auteur finit ce volume qui à tous égards répond à l'idée avantageuse que nous avons donnée des autres, par un morceau fort honorable à l'église de France. “ La religion commença à reprendre en France son ancien lustre & sa première vigueur. Les Rois de la troisième race, en se refaisant avec une habileté sans exemple des droits de la Souveraineté presque anéantie par l'incapacité des Carlovingiens, & en dirigeant invariablement vers ce but leurs vues & leurs démarches, rendirent enfin au gouvernement ce nerf & cette vigueur, qui maintiennent, avec la sûreté de la république, la paix & l'ordre dans l'Eglise. Ces hommes si dignes par-là de commander aux autres, & qui, depuis huit siècles, fixent dans leur famille un empire que sa durée, la plus longue incomparablement entre celles de toutes les dynasties, n'a rendu que plus cher à leurs sujets vraiment chrétiens; ces pères des peuples & ces enfans respectueux de l'Eglise, servirent de modèle à tous les autres Princes de l'Occident, qui redoublèrent leur zèle pour la religion & l'unité catholique: révolution ou restauration visiblement ménagée par la Providence, à l'époque précise où les Orientaux se replongeoient dans le schisme, pour ne plus l'abjurer que par intérêt ou par inconstance, & pour le consommer enfin sans retour „.

Eloge de Louis ; Dauphin de France , Pere du Roi ; discours qui a remporté le prix proposé par une société , amie de la religion & des lettres ; par Mr. l'abbé Boulogne. A Paris , chez Mérigot le jeune , libraire , quai des Augustins. 1781 , 100 pag. in-8°.

* 1 Juil-
let 1778. p.
345.

IL y a deux ans que j'ai annoncé un prix proposé pour le meilleur éloge de feu le Dauphin Pere de Louis XVI * ; aucune des pieces qui avoient d'abord concouru , ne remplissant parfaitement les vues de la société , on résolut d'adjuger le prix à quelque nouveau candidat. L'abbé Boulogne qui vient de le remporter , s'est exactement renfermé dans les bornes prescrites par les juges , qui avoient sur-tout demandé qu'on représentât le Dauphin *comme un Prince dont la religion a consacré les vertus , & dont la premiere a été de se dérober à l'admiration de son siecle.* Ces paroles servent de base aux deux parties de son discours. " Il nous montre ce Prince d'autant „ plus digne de notre admiration , qu'il „ s'empresse de la fuir ; d'autant plus respec- „ table dans ses vertus , que la religion les „ consacre „. Dans ce cadre simple , mais juste , M^r. l'abbé Boulogne rapproche toutes les vertus du Dauphin ; il les peint à grands traits , d'une maniere vive & rapide. Il pa-
roit

soit néanmoins que l'intention des juges n'étoit pas qu'on prit pour distribution ces deux points de vue, qui pouvoient caractériser ce Prince sans occuper chacune la moitié du discours. La modestie du Dauphin, son éloignement de la vanité & de l'éclat, ne paroissent point présenter un champ assez vaste & assez varié pour occuper long-tems l'orateur ; aussi la première partie se ressent-elle un peu de la gêne & quelques fois de la sécheresse. La seconde est plus libre & plus nourrie. On y trouve des tableaux de la plus grande force. Les tems où nous vivons, sont excellemment peints sous les traits suivans. “ Le Dauphin voioit se préparer la fatale révolution. L'invasion des impies plus redoutable encore que celle des barbares ; & à sa suite, l'esprit de la nation qui s'altère & qui baisse ; la France languissante dans une consommation interne, dont peut-être elle ne se relevera plus ; un assemblage monstrueux de luxe extrême & d'extrême misère ; de graves bagatelles & de frivolités profondes ; un mélange inoui de toutes les horreurs avec toutes les graces, de tous les crimes avec tous les agrémens ; tous les excès commis au nom de la raison, tous les écarts au nom du génie. La dégradation des ames entraînant celle des esprits. Des talens sans élévation, des caractères sans énergie : plus rien de sûr dans les principes, plus rien de grand dans les passions. Des systèmes à la place des vertus, des problèmes au lieu de devoirs : de grands mouvemens pour de petits objets, de

grandes récompenses pour de petits travaux ; de grandes réputations pour de petits succès ; & plus que tout cela encore , l'oubli de toute vérité , mille fois plus funeste que l'irréligion déclarée , & la fatale indifférence qui , mettant fin à toutes les disputes , mettra bientôt le comble à toutes les erreurs ,.

Ce tableau fait un contraste frappant avec celui qui suit , dans lequel l'orateur parlant de ce degré suprême de félicité dans une monarchie , où le Roi est au-dessus de tout & la religion au-dessus du Roi , continue de la sorte : “ C'est ici qu'il me semble voir le
 „ Dauphin méditant cette vérité. C'est ici
 „ que je crois l'entendre s'adresser à la re-
 „ ligion , & lui dire dans une tendre effu-
 „ sion de son ame : Divine religion , viens ,
 „ unissons-nous ensemble pour concourir
 „ un jour au bonheur de l'empire auquel
 „ m'appelle ma naissance. Que pourrois-je
 „ sans toi ? La philosophie ne me donnera
 „ que d'inutiles raisonneurs ; l'honneur hu-
 „ main , que des hypocrites ; la politique ,
 „ que des courtisans ; mes récompenses que
 „ des flatteurs ; mes châtimens que des es-
 „ claves : toi seule peux me donner des su-
 „ jets. Par mes bienfaits , j'enchaînerai les
 „ cœurs ; par tes leçons sublimes , tu les
 „ épureras : par mes soins , je contiendrai
 „ les vices ; par ta force divine , tu feras
 „ germer les vertus : j'encouragerai les arts ,
 „ tu formeras les mœurs ; je ferai respecter
 „ la justice , tu en inspireras l'amour ; tu
 „ parleras quand les loix se tairont ; & si
 „ jamais

„ jamais l'oubli des saints devoirs , si l'ivresse
 „ de la puissance pouvoit jamais m'égarer
 „ moi-même , alors tonne du haut des cieus ,
 „ remplis mon ame d'un effroi salutaire ,
 „ rappelle-moi à mes sermens ; & que traî-
 „ né devant ton tribunal , je reconnoisse
 „ qu'en toi seule les Princes ont un juge ,
 „ & les peuples un vengeur „. On peut ju-
 ger par ce passage du très-rare talent de M^r.
 l'abbé Boulogne , pour l'éloquence , de la
 richesse de son imagination , de l'élévation
 de ses pensées , & de son attachement aux
 vrais principes. C'est dommage que son style
 soit un peu trop antithétique , qualité de-
 venue presque générale dans l'éloquence de
 ce siècle. Il y a des imitations trop mar-
 quées , & quelques digressions qui s'écartant
 assez brusquement du but , semblent déroger
 à la grande règle de l'unité. Mais ces taches
 légères ne préjudicient pas au mérite total
 de ce discours , un des meilleurs qu'on nous
 ait donnés depuis bien des années.



Synopsis tomi quarti de Actis Sanctorum men-
 sis Octobris collectis, digestis ac illustratis
 à Constantino Suyskeno P. M., Cornelio
 Byeo, Jacobo Bueo, Josepho Ghesquiero,
 Ignatio Hubeno, presbyteris theologis.
 Bruxellis, typis regis 1781.

C'Est ici le premier volume de ce grand ou-
 vrage qui soit publié depuis que feu S. M.
I. Part. Y

l'Impératrice-Reine en a ordonné la continuation. Les savans critiques rendent eux-mêmes compte des matières contenues dans ce 500. volume. Nous laisserons subsister leur analyse dans la langue de l'ancienne Rome, qui est celle de l'ouvrage.

Hic tomus, totius operis quinquagesimus, dies tantummodò octavum & nonum mensis Octobris percurrit, nec nisi septuaginta & unum Sanctos Beatosque nominatim unà cum aliis triginta novem anonymis complectitur. De hisce, in quatuor classes divisus, eo, quo occurrunt, dierum ordine pauca hinc de more præmittimus.

Ex statu ecclesiastico.

Die VIII primus ex hac classe occurrit Artemon presbyter, sub Diocletiano passus. Omnia ferè que de Metropolo ep. C, Treviris culto, circumferuntur, sunt incerta. Felix episcopus, cujus gesta in episcopatu ad examen vocavimus, videtur anno cccclxxv ad sedem Comensem evehctus. Evodii, Rothomagensis in Normannia seculo v episcopi, acta è Ms. Rothomagensi edimus, commentario prævio illustrata. Quis sit Dionysius episc. M, qui cum nonnullis aliis in Hieronymianis celebratur, ignoramus. De Caletrico, Carnotensi episc, Syllogen texuimus. Grati Cabilonensis sec. VII. episcopi, vitam, præmissò, quo illustratur, commentario, è Claudio Peryo edimus. Die IX damus Dionysium Areopagitam, episc. M. Etiam si ad III Octobris diem plerisque factis sacris sit insertus, huc tamen à nobis fuit remissus, quòd ob connexionem, quæ inter disputanda de eo & de Dionysio Parisiensi ep. M. necessariò occurrit, ad unam hanc diem, Dionysio Parisiensi sacram de hoc simul & de Arcopagita agere sit visum. Ac primò quidem de Dionysio Areopagita tractantes, controversiam antiquam, quæ, an hic à Dionysio Parisiensi sit diversus,

disputatum acerrimè fuit, examinamus, ac Hilduini rejectis Areopagiticis, confutatifque, quibus nonnulli innixi Dionysium Areopagitam cum Parisiensi confundunt, argumentis, nos eorum, qui hunc abs illo fecernunt, opinionem amplectimur. Prolixo porrò, quod id facimus, reliquaque ad Areopagitam spectantia, discutimus, commentario prævio actæ etiam, utut Areopagitæ perperam afficta, subjungimus, duabus insuper ad horum calcem adjectis appendicibus, in quarum altera de Areopagitæ reliquiis, in altera de scriptis differimus: tum verò, interposita primùm de Demetrio, Alexandrino sub seculi II finem patriarcha, Sylloge historico-critica, de Dionysio, Parisiensi episc. M. agimus, ac quæcumque de celeberrimo isthoc Parisiensium apostolo, quem non I, sed III demùm seculo in Gallias missum arbitramur, adtruuntur à variis, diffuso commentario sedulò discutimus, eumque unà cum sociis Ruttico presbytero & Eleuthero diacono non intra, sed extra civitatem Parisiensem circa annum CCLXXXVI martyrio coronatum statuimus. Acta, quæ vel ex eo, quodd quarto demùm post rem gestam seculo scripta videantur, fidem integram non merentur, è Felibiani editione recudimus, adjectis itidem appendicibus geminis, in quarum altera de Dionysii Socio-rumque MM. cultu, reliquiarum translationibus miraculisque sec. VII posterioribus agimus; in altera singularem planè, quâ de Dionysii Parisiensis corpore decertatur, controversiam examinamus. Arnoaldus, episcopus Metensis, de quo præter cultum pauca dumtaxat nota sunt, usque ad annum DCIX vixisse videtur. Nidgarius & Adalbero, Augustani episcopi, quorum primus quando sederit vel quid egerit, haud satis innotescit, cultu sacro, ut apparet, extra Augustanum S. Udalrici monasterium gavisum non fuere.

Ex statu monastico.

Die VIII primus ex hoc statu se offert Badilo,

Lutofæ in Hannonia abbas, circa annum, ut apparet, CM vitâ functus. Badilioni accedunt Hugo, Hierosolymitanus seculo XIII eques, & Compagnus, Camaldulensis seculo eodem monachus. De priori Synopsim historicam, è Bosii sermone italico latinè redditam, commentario prævio subjecimus; de posteriori verò confecimus Syllogen, quâ Beati gesta corporisque incorrupti translationes, sumus complexi. Die IX ab Ægypto suppeditatur Andronicus, eremiticæ post conjugium vitæ professione clarus. Eodem die recensemus Savinâ seu Sabini monachi vitam, commentario prævio illustratam. Gislino conf. archiepiscopatum Atheniensem abjudicamus, aliisque, quæ ad eum pertinent, sedulò discussis, commentario prævio, quo id præstamus, vitam, ab authore anonymo conscriptam, subnectimus, addita etiam alterius authoris anonymi lucubratione, quâ, in lucem nondum emissa, Gislени reliquiarum inventio miraculaque exponuntur. De Lamberto & Bellerio, Gislени discipulis, pauca dumtaxat habemus comperta, suntque partim fabulosa, quæ de Gemino, forsitan monacho, perhibent ejus acta. Deusdedit, Casinensis sec. IX abbas, solemnī ritu Sanctis, utut prodigiis clarus, haud fuit adscriptus. Petri Galatæ monachi gesta è solis magnis Græcorum menâis innotescunt. Guntheri, Benedictini seculo XI monachi, acta ab authoribus, ut apparet, partim Wolfherro æquali, partim anonymo minùs antiquo sunt conscripta. Hæc, miraculis etiam, quæ Beatus patravit, ad calcem adjectis, è Mabilonio edidit. Tomo coronidem imponunt Goswinus, Aquicinctinus propè Duacum sec. XII abbas, & Joannes Lobedavius Ordinis S. Francisci, Culmiæ in Prussia cultus.

Ex statu seculari.

Die VIII initium tomus ducit à Simeone propheta. Anne hic, qui Christum, dum Hierosolymis offerretur in templo, in ulnas suscepit, sacerdos extiterit, examinamus in Sylloge.

lege. Demetrius, seculi IV initio Theſſalonicæ paſſus, præ reliquis apud Græcos eſt celebris. Poſt commentarium prævium tres exhibemus vitas ſeu paſſiones, quarum tamen nulla, quòd omnium antiquior ſeculum VIII forſan haud præceſſerit, fidem integram meretur. Vitis ſubjungimus primò miracula, tribus libris comprehenſa; deindè verò etiam analec- ta de unguento potiffimàm, quod de Demetrii tumulo ſtillat, olimve faltem ſtillavit. Janua- rius, Fauſtinus, Martialis, Privatus, Eraclus & Julianus MM, ſeculo incerto Antiochiæ paſſi, haud aliundè quàm ex Hieronymianis, è quibus illos unà cum Dionyſio ep. & Pela- gia recenſuimus, ſunt noti. Neſcitur etiam, quo ſeculo paſſus ſit Petrus M, Hiſpali in Hiſpania Bœtica cultus. Amoris conf. qui IX forſan ſec. floruit, geſta ſacrumque Belifiæ ac vicinis in oppidis cultum exponimus in commentario, vitis geminis. quas edimus, præmiſſo. Diem IX aperit Abraham, patriar- charum maximus. E duabus ſententiis, quarum altera hunc LXX, altera CXXXI Tharæ patris ſui anno natum ſtatuit, poſteriore ſc. ut veri- ſimiliorem amplectimur, ac dein de nonnul- lis celeberrimi viri geſtis operoſè diſſerimus. Nec tantùm hunc in finem Scriptura ſacra uti- mur; ſed & SS. Patrum, hiſtoricorum inter- pretumque commentationes Moſaicæ narratio- ni ſubinde adjungimus, commentario etiam cri- tico-hiſtorico, quo hæc præſtamus, intextis ad calcem nonnullis, quæ de antiqua ſanctiſſimi patriarchæ veneratione, ſacrarum reliquiarum inventione legitimoque in eccleſia etiam latina cultu comperimus. Domnini ſeu Donnini marty- rium & cultus eſt certus; fidei verò incertæ va- ria, quæ de eo exſtant, acta. Horum antiquiora è codice Fuldenſi commentario prævio ſub- necimus. E foliſ Hieronymianis duas exhibe- mus Martyrum claſſes, quarum prima Atticum, Luddulum ſeu Lugdulum, Septimum & Ju- lium; ſecunda verò unà cum Primina, Mar- cellum ſeu Marcellinum, Geminum ſeu Genui- num, & Nuvium ſeu Nivium complectitur. Trium poſteriorum ætas, priorum autem quæ

tuor & ætas & palæstra ignoratur. Id ipsam etiam locum obtinet de seculo, quo Baractalis, cujus cultus est certus, martyrii palmam retulerit, nec nisi è scriptoribus recentioribus gesta quæpiam Domini conf. qui sec. VII initio obiisse fertur, memoranda invenimus.

Ex sexu femineo.

Reparata V. M., verosimilius sub Decio passa, quæ die VIII. occurrit, diversa habet acta, quorum alia filo soluto, alia ligato sunt conscripta. Priora, utut sublestæ etiam fidei, eo tamen modo, quo à Marteneo sunt vulgata, subjungimus commentario prævio, in quo sedulo omnia, quæ ad Reparatam pertinent, discutimus. Palatiatis & Laurentiæ VV. MM. cultus sacer est certus; gesta verò planè incerta. Benedicta V. M. in agro Laudunensi est passa. Etiam si hujus acta fabulis sint respersa, ea tamen, ne immeritò à nobis culpari putentur, commentario prævio subnectimus. Præter Thaidem pœnitentem, cujus vitas duas, metricam unam, prosaicam alteram, edimus, damus etiam, interjecta primùm de Libaria V. M., quæ Tulli colitur, Sylloge, pœnitentem alteram, nomine Pelagiam, à Pelagia M., de qua simul & Dionysio ep. ac fociis MM., præmissa tamen de Palladia & Porcaria Antiffiodorensibus virginibus Sylloge, egimus, verosimilius distinctam, quæ vitæ suæ, quam commentario prævio subjecimus, scriptorem æqualem Jacobum diaconum est nacta, sacroque apud varias gentes cultu evasit percelebris. De Keynæ V. genere sanctitatique fama pauca dumtaxat in commentario, haud magnæ fidei actis, quæ ex Capgravo edimus, præmissis, notanda habuimus. Nec multa de Triduana itidem V., in Aberdonensi Scotiæ diœcesi culta, innotescunt, huicque idcirco Syllogen dumtaxat, quâ illa exponuntur, texuimus; quod & eandem ob causam de Valeria & Pollena VV., Hunonis-curriæ cultum nactis, iterumque deinde de Eusebia abbatisa ac fociabus ejus xxxix monialibus

libus MM, prope Massiliam passis, præstitimus. De Ragenfrede abbatissa confecimus commentarium historico-criticum, in quo, stabilita primum chartæ Carolinæ, in Dononienfis monasterii favorem concessæ, auctoritate, fuisse illud à Ragenfrede fundatum, ostendimus, ac nonnullis præterea, quæ ad idem monasterium spectant, discussis, omnia etiam, quæ de sancta illa Dononienfi abbatissa comperire fas fuit, docemus. Diem hunc claudit Birgitta vidua, Ordinis, à suo nomine dicti, fundatrix. Binæ hujus penes nos extant optimæ fidei vitæ hæctenus ineditæ, quarum altera Birgerum, altera Bertholdum habet auctorem. Ambas, appendice insuper, quæ Sanctæ miracula complectitur, ad calcem adjecta, publici juris facimus post commentarium, in quo non tantùm Birgittæ gesta illustrantur, verùm etiam bulla, quâ à Bonifacio IX Sanctis fuit adscripta, recensetur, ac, quam fidem revelationes ejus mereantur, Guðini in hæc diæterii confutatis, exponitur. Die IX præter Priminam M, & Atharasiam, S Andronici conf. conjugem, de quarum prima ex Hieronymianis simul cum Marcello sociisque MM, de secunda verò unâ cum Andronico egimus, damus etiam Publiam, Antiochiæ in Syria abbatissam, illustri in Julianum Apostatam facinore præcipuè notam, ac postremò Ollam V, de qua vix quidquam scimus præter cultum, quo prope Cameracum gaudet.



Lettre de M^r. R * * à l'auteur du Journal.

P *Uisque vous voulez-bien que vos lecteurs jouissent de la liberté de vous communiquer leurs doutes, je vais en user sur un endroit de votre Examen des époques. En expliquant comment la révolution du déluge a pu chasser les éléphans vers le Nord, vous y dites*

page 183 : Les éléphans qui sans forcer leur marche font jusqu'à 70 lieues par jour , ont pu se sauver plus aisément que les autres. *Mr. de Buffon est bien éloigné de ce calcul.* Ils font aisément , dit-il , & sans fatigue 15 ou 20 lieues par jour , & quand on veut les presser ils peuvent en faire 35 ou 40. *Histoire naturelle , tom. 3e. page 393 , édition de Paris 1775 in-8°.* — Il y a nécessairement un de vous deux qui se trompe ; la différence est trop énorme.

Je suis un peu enclin à critiquer aujourd'hui : à quoi bon tous ces coups d'encensoir dont les pontifes de la philosophie s'assomment tour-à-tour ? Il n'y a pas bien long-tems qu'en déplorant les funestes effets du luxe, vous avez avancé dans votre Journal que parmi les peuples anciens, les Romains nommément, les femmes avoient aussi été tourmentées de la manie de charger leur tête de mille superfluités ruineuses & qui causent plus d'embarras qu'elles n'ajoutent d'agrément. Je suis également persuadé de cette vérité historique, mais pour la prouver vous avez rapporté l'expression latine mundus muliebris, comme si elle signifioit que l'ensemble de tout ce qui servoit à la parure des Dames romaines, formoit une espece de monde *. Je crois, Monsieur, que vous vous êtes trompé. Ce mot ne peut pas être rendu par monde ; il vient de mundare : j'en trouve la preuve dans les loix romaines. Voyez dans le Digeste le titre de auro , argento , mundo , ornamentis &c. *Legalis mundus muliebris est , dit Ulpien à*

* 15 Déc.
1780 p. 562.

la loi 25 paragr 4, quo mulier mundior fit, &c. Si vous croïez que vos lecteurs peuvent encore s'occuper de latin, vous pouvez leur communiquer cette remarque. Je suis &c.

Louvain ce 8 Mai 1781.

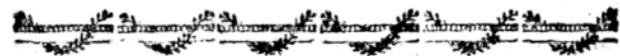
Réponse. J'ai déterminé la vitesse de l'éléphant sur l'autorité de M^r. Valmont de Bomare, *Dict. d'hist. nat. art. éléphant.* p. 393, t. 2. édit. de Paris 1769. *Lorsqu'on presse l'éléphant, il peut faire en un jour le chemin de six journées.* Dans un país où l'on ne peut vérifier ces sortes de choses par ses propres observations, il est naturel de s'en tenir au rapport de gens qui passent pour instruits Il est vrai que M^r. de Bomare met la condition *si on le presse, & que j'ai ajouté sans forcer leur marche.* Mais 1^o. j'ai cru qu'on pouvoit *presser* une marche, sans la *forcer*, & que le second terme disoit plus que le premier. 2^o. Six journées, en mettant la journée à 12 lieues de France (ce qui certainement n'est point exorbitant) donnent 72 lieues : j'en retranchois deux sur ce nombre ; ce qui ne laissoit pas de ralentir la marche. 3^o. Si un éléphant asservi, chargé, & ne marchant que par une impulsion étrangere, peut faire six journées en un jour ; que ne fera pas un éléphant sauvage, jouissant de sa liberté & de tout l'effort de ses forces, & n'obéissant qu'au mouvement naturel de la crainte & de l'intérêt de sa conservation ? Voilà comme j'ai raisonné, & je doute que ce soit le plus mauvais raisonnement

ment qu'on puisse faire. — Quant à M^r. de Buffon, il est vrai que les paroles rapportées dans la lettre, se trouvent à l'endroit cité. Mais on y trouve également celles-ci : *lorsqu'on presse l'élephant, il fera bien en un jour le chemin de six journées*. Du moins je les ai sous les yeux dans l'édition in-4^o. t. XI. p. 42. J'ai averti que je n'en citois pas d'autre *. Mais, dira-t-on, comment l'illustre naturaliste accorde-t-il ces mesures diverses ? On trouvera la réponse à cette question, dans la table qui est à la fin de *l'examen des Epoques*, depuis la page 243 jusqu'à la page 262.

* Examen
des Epoq.
E. 7.

Le mundus muliebris est bien certainement ce que M^r. R. prétend ; je n'ignorois peut-être pas ce point d'érudition, mais j'ai inconfidérément préféré d'être un peu plaisant à la gloire plus solide peut-être de paroître savant. Je croiois qu'on me passeroit la chose en faveur du badinage. Un de mes amis qui lit quelquefois mes griffonnages avant qu'ils passent à l'imprimerie *, m'avoit averti de ne pas compter sur cette indulgence ; je vois que son avis n'étoit point mal fondé.

* Mr. le
Baron de
Cler.



JE viens de lire dans une feuille périodique des observations singulièrement sensées sur l'état de notre littérature, que je crois devoir communiquer à mes lecteurs.

“ S'il faut juger par les apparences de

L'état actuel des lettres & des sciences, peut-être n'ont-elles brillé dans aucun siècle d'un éclat plus vif & plus éblouissant. Une légion immense de beaux-esprits & de savans, renforcée tous les jours par de nouveaux athlètes, est occupée sans cesse à créer, compiler, changer, retourner, extraire, réduire, abrégé, mutiler des ouvrages dans tous les genres & sur toutes sortes de matières. Depuis la modeste brochure jusqu'à l'orgueilleux *in-folio*, depuis les simples almanachs jusqu'aux plus amples collections, tout s'enrichit des travaux, des recherches & des sublimes conceptions de ces infatigables manufacturiers de livres. Les encouragemens les plus flatteurs viennent seconder de si nobles efforts. Grâces immortelles soient rendues à celui qui s'avisa le premier de fonder des sociétés littéraires ! trop concentrées, il est vrai, dans les premiers tems, elles étoient composées de pédans tristes & sauvages qui n'avoient en quelque sorte d'autre ambition que de se dérober aux regards du public, & qui ne paroissent être animés que du zèle de développer des vérités utiles, d'épurer le goût, de hâter enfin, par leurs travaux réunis, le progrès des connoissances humaines. Ce n'est que de nos jours qu'on a sçu tirer tout le parti possible de ces établissemens, & les conduire à leur perfection. Les séances publiques, presque entièrement désertes autrefois, & qui sembloient n'avoir un certain intérêt que pour un très-petit nombre d'auditeurs, ne peuvent mieux

être aujourd'hui comparées qu'à ces jeux olympiques si célèbres dans la Grèce. Même empressement, même affluence pour être témoin de la pompe de ces jours solennels. Les vainqueurs des prix disputés par une foule inouïable de concurrens, y sont couronnés aux acclamations universelles. Les Hérodote, les Pindare, les Sophocle, les Euripide modernes y font des lectures étudiées de leurs admirables productions; & non moins heureux que leurs prédécesseurs parmi les Grecs, ils trouvent également parmi les François des esprits vifs, des cœurs sensibles, des oreilles délicates. Une expression choisie, une tournure agréable, une pensée fine, une maxime, un trait d'esprit, une antithèse, une épigramme, un calembour même n'échappent jamais à la pénétration des auditeurs enchantés. Dieux! quels applaudissemens! quels transports de joie & de plaisir! quelle ivresse d'admiration & d'enthousiasme! Le triomphe de ces grands hommes, leurs éloges répétés par tous les échos de la Renommée, Journaux, Gazettes, Dictionnaires, Nécrologes, &c, excitent une émulation générale. Toutes les corporations veulent avoir aussi des séances publiques. La médecine même, cette science abandonnée jusqu'à présent à un petit nombre d'adeptes, ouvre aujourd'hui son sanctuaire à des regards profanes; & l'on voit des docteurs, graves par-tout ailleurs, dépouiller ici leur jargon scientifique, dévoiler leurs mystères, ne pas craindre de les rendre moins

respectables, ni de les exposer aux méprises des ignorans, & courir avec de belles phrases après des battemens de mains dont ils ont rougi mille fois au théâtre pour les Purgon & les Diafoirus. Qu'il est beau de voir ainsi tous les cœurs épris des charmes de la gloire ? Mais seroit-elle pour eux une vapeur légère qui se dissipe avec la même facilité qu'elle est née ? Non, ils savent en fixer les faveurs inconstantes ; ou si par hazard elle venoit un jour à faire éprouver ses caprices, les plus adroits d'entr'eux ont l'art de les prévenir : ils s'occupent des moyens nécessaires pour pouvoir s'en consoler dans une douce aisance ; & par des opérations très-dignes d'une philosophie calculante, ils dirigent des mains propices qui entrelacent sur leur tête le laurier d'Apollon avec le rameau de Plutus. Ah ! que ces couronnes deviennent brillantes, lorsque ce sont les Graces qui les ont disposées ! Et comment pourroient-elles ne pas employer leurs soins & leur crédit ? Elles sont si sensibles au mérite de ces génies étonnans ! Ce sont eux qui les ont initiées dans toutes les sciences : eux seuls ont le rare avantage d'avoir écarté les difficultés, d'avoir aplani les routes, & d'avoir tout réduit à des élémens clairs, simples & méthodiques. Entendez-les dans les sociétés développer avec une éloquence entraînante les spéculations profondes, les beaux systèmes qu'ils ont enfantés dans leur cabinet : voyez comme ils les ornent, les embellissent de tous les charmes de l'imagination dans des ouvrages

qu'on prendroit pour des romans. Les croiriez-vous embarrassés à donner l'explication des phénomènes de la nature ? Ils ont surpris ses secrets; ils l'ont devinée; & leurs théories sont si savantes & si lumineuses, qu'elles portent la conviction dans tous les esprits. Leurs découvertes enrichissent tous les jours la physique & la chimie. La chimie ! Oh ! c'est sur-tout leur triomphe que la chimie ! Comme ils sont habiles & divertissans avec leurs expériences de chimie ! aussi tourmentent-ils la tête à tout le monde avec leur chimie. On ne parle, on ne rêve que chimie; & il n'est pas jusqu'à nos belles Dames qui ne sacrifient leur repos & leurs plaisirs pour suivre, avec une assiduité des plus honorables pour les maîtres, leurs cours publics de chimie. Heureux le siècle qui produit une si grande effervescence dans les esprits, & où l'on voit encore toutes les autres sciences dignes d'occuper des têtes pensantes, l'histoire naturelle, l'arithmétique politique, l'administration des états, & sur-tout la science des sciences, l'économie, cultivées avec la même sagacité, la même justice & le même succès ! C'est bien avec raison que ce siècle est surnommé le siècle des lumières, & qu'il a droit de l'emporter sur tous les autres siècles, même sur ceux où les Platon, les Ciceron, les Plinè étonnerent leurs contemporains, puisque l'on a prouvé qu'il n'ont fait que balbutier quelques termes vagues, incertains, sur la législation, la morale, & l'étude de la nature. Quelle obligation

tion n'a-t-on donc pas à ces génies nombreux qui honorent si fort ce siècle par leurs talens, qui consacrent si généreusement leurs veilles & leurs travaux à des objets utiles, importants pour le genre humain. — Appelez-les plutôt de misérables charlatans, pourroit s'écrier ici un misantrope, un homme impoli, si l'on veut, mais entraîné par la force de la vérité. — Quoi ? donner une dénomination si honteuse à des personnages si célèbres ! — Oui ; & c'est même par égard que je m'abstiens de certaines autres qualifications plus convenables à cette tourbe incommode de raisonneurs, de dissertateurs, d'écrivailleurs qui s'agitent pour faire valoir leurs découvertes, leurs inventions, leurs expériences ; qui par leur babil viennent à bout de séduire les malheureuses victimes de leurs vues cachées, & les entraînent dans des opérations quelquefois dangereuses, presque toujours inutiles pour le public. L'esquisse légère que vous venez de présenter suffiroit pour me les faire connoître : mais j'ai aussi lu quelques-uns de leurs ouvrages, & j'ai vu qu'au lieu d'éclaircir les matières, ils les embrouillent par leur verbiage fastidieux ; qu'à la place des faits, de la raison, de la justesse dans les idées, d'une érudition bien digérée, ils mettent des systèmes, des opinions, des conjectures, des contradictions, des inconséquences, des absurdités ; que bien loin de hâter le progrès des sciences, ils en obtrentent toutes les voies ; qu'ils bouleversent & confondent tous les principes ; qu'ils

nous mènent à grands pas vers l'ignorance, ou ce qui est pire, à l'orgueil & à l'obstination des demi-connoissances qui empêchent de reconnoître les erreurs. Ces abus deviennent tous les jours plus sensibles & plus effrayans. Vous ne le verrez pas sans doute avec indifférence; & si le zèle pour la défense de la vérité vous anime, redoublez ici vos efforts: arrachez le masque de ces hardis charlatans dont l'impudence mérite de n'être païée que du mépris public,,.

L'auteur de ces observations, M^r. l'abbé de Fontenai, a très-ingénieusement adopté pour épigraphe ces vers de Phédre:

*Hoc pertinere verè ad illos dixerim
Quorum stultitia quæstus impudentiæ est.*

Il pouvoit ajouter que la postérité étonnée de l'accueil fait à tant de bruians savans du 18^e. siècle, leur adressera ce vers de Cala * :

Felices asini quantos meruistis honores!

* Fameux imposteur qui faisoit passer des os d'ânes pour des reliques.

L'Ecurie est le mot de la dernière Enigme.

*C*E qui compose ma nature,
Se trouve maintesfois confondu dans l'ordure
J'assure au citoyen les biens de ses aïeux,
De ses plus grands secrets je suis dépositaire.
Dans cet instant, lecteur, je parois sous tes yeux.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 15 Mai.*) La flotte ottomane qui part tous les ans au printems, n'est sortie cette fois-ci du port que le 7 de ce mois: elle est composée de 7 vaisseaux de ligne & de 5 galeres: les 2 dernieres sont destinées à accompagner de Tenedos jusqu'ici le nouveau baile de Venise. Le 11, le vent lui étant très-favorable, elle dirigea sa route vers l'Archipel pour y lever le tribut ordinaire, & pour en écarter, à ce qu'on prétend, tous les corsaires.

Il y a de nouveaux troubles en Egypte: un prince égyptien, nommé Ismaël-Bey, qui étoit dans les prisons d'Andrinople, a trouvé le moien de s'évader, & d'y trouver des partisans parmi les Arabes. Au moien des secours qu'ils lui ont fournis, il est parvenu à battre & mettre en déroute Murat-Bey, qui a été obligé de se retirer dans la forteresse du Caire.

Les dernieres lettres de Salonique portent que la Peste y faisoit de si grands ravages, que malgré que les deux tiers des habitans en avoient pris la fuite, il y mouroit encore 100 à 120 personnes par jour. Ce fléau vient aussi de commencer à se manifester dans cette

capitale, où quelques personnes en ont été attaquées, entr'autres un des domestiques de l'ambassadeur de Venise; mais comme son Excellence s'est retirée d'abord à Bujukdere & a dispersé les gens de sa maison, pour leur faire faire la quarantaine, on espere que cet accident n'aura pas de suite; d'autant plus que depuis 12 jours qu'il est arrivé, tout le reste de son monde est en bonne santé.

Le 23 Avril le feu prit dans un quartier de cette capitale habité par des gens de la loi, & on ne parvint à l'éteindre qu'au bout de 10 à 11 heures. Le nombre des maisons réduites en cendres à cette occasion, est d'environ 200.

D'une flotte françoise de 120 navires marchands, partie de Toulon au mois de Janvier passé, il y en a vingt qui sont arrivés en bon état à Smyrne, & six sont encore attendus ici. Le reste de cette flotte est destiné pour les autres échelles du Levant & les ports de Barbarie.

Le motif des différens bruits qu'on avoit répandus sur le compte de la maison russe établie ici sous la raison de Siednef James & compagnie, va se développer; & la source de ces assertions nuisibles à leur crédit se découvrira à la surprise du public. Ces jours-ci la dite maison a demandé au ministre de Russie de nommer quelques négocians pour examiner leurs livres, comptes & correspondances, pour prouver que leurs affaires étoient en bon état & que le capital appartenant

au gouvernement, existoit. Elle a demandé pareillement que leurs pertes occasionnées par la détention de leurs bâtimens par force majeure, c'est-à-dire, par la Porte ottomane, & l'interruption qui en est résultée de leur commerce pendant près de dix-huit mois soient estimées non pas d'après leur propre calcul, mais d'après l'arbitrage d'autres négocians, la nomination desquels ils laissent au choix de Monsieur de Stachieff. Il est vrai que celui-ci n'a pas voulu consentir à leur demande, mais cela ne les a pas empêchés de prier eux-mêmes les premiers négocians de cette ville de faire cet examen. Ils prétendent qu'on a fait de fausses représentations de l'état de leur maison à ceux qu'il appartient en Russie, & que c'est de-là qu'on a envoyé Monsieur Kirschbaum ici pour travailler à la remise de quelques millions de piastres payés par la Porte pour acquit de son dernier traité. Cette démarche ne peut donc être évidemment que contre les intentions de l'Impératrice, puisque suivant l'accord passé aux-dits Sieurs Siednef James & compagnie, c'est celle-ci qui devoit être chargée de la remise de la dite somme due par la Porte dès le moment que leur maison seroit établie en cette ville : cela est si vrai qu'en conséquence le banquier de la cour baron Friedericksz avoit envoyé à la dite compagnie l'expédition de l'ordre de l'Impératrice pour la remettre au Sieur de Stachieff & en avoit donné avis aux principaux banquiers de l'Europe. On soupçonne

qu'une certaine personne , qui n'est pas dans le commerce & qui est encore bien moins au fait de cette partie , a voulu faire ces affaires elle-même & en tirer les profits que la cour de Russie avoit daigné réserver comme une récompense & un encouragement à son comptoir pour les risques extraordinaires de leur entreprise. Quoiqu'il en soit , il semble qu'il y a des personnes qui , en cherchant à profiter des premières lumières & des travaux de la dite compagnie veulent jouer le rôle commode de la guêpe vis-à-vis de l'abeille.

R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 20 Mai.*) Le baron de Nolken , envoyé-extraordinaire du Roi de Suede , a reçu à la fin de la semaine passée un courier de sa cour ; mais il ne transpire rien du contenu des dépêches que ce ministre a reçues à cette occasion.

Outre que l'Impératrice a déclaré libre le commerce de bois de Kola , Sa Majesté Impériale a aussi trouvé bon d'accorder à la nouvelle ville d'Onega dans le gouvernement de Wologda la libre entrée & sortie de toutes sortes de productions & marchandises étrangères , en payant le même droit qu'à Archangel. Cette libre entrée & sortie ne regarde néanmoins que les marchandises , dont l'entrée & la sortie n'ont pas été défendues par des ordres particuliers.

Par un ordre spécial , adressé au sénat dirigeant ,

I. *Juillet 1781.*

349

rigeant, S. M. I. vient de permettre l'exportation & l'importation de toutes marchandises & denrées du païs par le port de la nouvelle ville d'Onega, située dans le gouvernement de Wologda, en les assujettissant aux mêmes droits qui sont prélevés dans le port d'Archangel, & voulant qu'on ne s'écarte point du sens des ordonnances particulières rendues à cet égard. — M^r. le baron de Heckeren - Brantzenbourg, ambassadeur extraordinaire de Leurs Hautes-Puissances les Etats-Généraux de Hollande, est au moment de retourner dans sa patrie.

Depuis que l'Impératrice a permis aux missionnaires catholiques - romains le libre exercice de leur religion dans ses états, leur zèle y a le plus grand succès & la religion romaine s'y accrédite de jour en jour. Tous les missionnaires qui étoient exposés dans le Tounquin à de violentes persécutions, se sont réfugiés dans l'empire russe, & y ont trouvé toute protection & sûreté. Quelques-uns de ces ouvriers zélés & infatigables ont été envoyés aussitôt vers la Tartarie - russe pour travailler à la conversion de ceux qui y sont encore idolâtres.

P O L O G N E.

V A R S O V I E (*le 30 Mai.*) S. M. aiant appris avec une vive douleur, que dans plusieurs provinces de son royaume, les peuples formoient des plaintes ameres contre des actes de violence & d'oppression, a arrêté

que tous les vendredis de l'année, elle don-
neroit une audience publique, le matin de-
puis 10 heures jusqu'à une heure, & l'après
midi depuis 4 h. jusqu'à 6. Tous ceux qui
croiront devoir porter leurs réclamations aux
pieds du trône, pourront à ces momens, ap-
procher de la personne de S. M. & lui re-
mettre leurs demandes par écrit.

Les montagnards qui ont été mandés de
la Saxe, pour les travaux des mines d'Olkuts,
font attendus dans le mois prochain. On es-
pere retirer de grands avantages de l'adresse
& de l'expérience de ces ouvriers.

Le comte Branicki & son épouse née
comtesse de Potemkin, déploient ici la plus
grande magnificence; mais au luxe qui est
en ce siècle, inséparable de l'opulence, ils
joignent la bienfaisance qui l'accompagne ra-
rement. Aussitôt après son arrivée en cette
ville, ce couple illustre a fait distribuer
18000 ducats aux pauvres sans distinction de
religion. — Le comte Potocki, grand porte-
enseigne de la Pologne, a vendu pour 14
millions de florins polonois, les biens & les
terres immenses qu'il possédoit dans la Lo-
domerie, & il est parti avec son épouse pour
l'Allemagne, d'où il se propose de faire un
voiage en Angleterre, en Portugal & en
Espagne, pour voir tout ce que ces con-
trées renferment de propre à piquer la cu-
riosité.

E S P A G N E.

MADRID (le 30 Mai.) Le feu de

1. *Juillet* 1781.

351

notre ligne qui fait face à Gibraltar, a été fort vif depuis le 4 jufqu'au 14 de ce mois, & la place y a répondu avec plus ou moins d'activité felon les circonftances. On a vu chaque jour brûler des édifices dans la ville, qui étoit quelquefois en feu de quatre côtés à la fois. Il y avoit fans doute un bâtiment où l'on confervoit des matieres bitumineufes, parce qu'on a vu courir les flammes ça & là dans les environs fans que perfonne osât s'en approcher. On a remarqué auffi que les principales batteries de la montagne fouffroient du dommage, mais la garnifon faifit tous les infans favorables pour les réparer à tout rifque. Nos bombes de la batterie de Saint Charles tirent jufqu'au fablon rouge, jufqu'au campement & autres endroits éloignés, où elles ont fans doute caufé du dommage, parce que les ennemis ne s'y attendoient pas. Nous avons eu deux officiers un fergent & deux foldats bleffés par le feu de la place.

Nos chaloupes canonnières & nos bombardes aux ordres du major-général Moreno fortirent le 11 à huit heures du matin; & un vent de fud-est aiant diffipé le brouillard, on vit fuir le monde vers la partie orientale de la montagne, & les frégates s'apprêterent à nous réfifter en ferraçant la terre & préfentant les côtés. Cependant notre feu aiant commencé, il n'y fut répondu ni par celui de la place ni par celui des vaiffeaux, & le vent aiant rafraîchi,

nos chaloupes se retirèrent. Un canon qui creva, tua deux hommes & en blessâ sept.

Le 12 à huit heures du soir Don Moreno sortit avec les mêmes chaloupes, qu'il disposa de façon à pouvoir se secourir dans toutes les occasions. Il s'approcha si près du mur qu'il ne lui restoit qu'entre cinq & trois brasses d'eau. A dix heures il commença un feu vif, qui fut soutenu jusqu'au matin, & dont aucun coup ne doit avoir manqué, étant tous tombés sur le campement ou sur la pente de la montagne & sur la pointe d'Europe, & l'ennemi sans doute occupé à se réfugier ne tira pas un coup, & nos chaloupes se retirèrent le matin sans le moindre accident.

Le premier bataillon des gardes wallones, un des gardes espagnoles, & un de chaque régiment des garnisons de Madrid & de Cadix sont en marche pour se rendre au camp de St. Roch, de même que toute la garnison de Malaga: ils feront bientôt au nombre de 22 mille hommes; & ce ne fera plus un blocus, mais un siège que nous ferons. On croit que la place sera vivement attaquée par mer: les vents calmes qui vont regner & sur lesquels on compte, pourront nous en faciliter l'entreprise. Le régiment d'Amérique vient de recevoir l'ordre d'aller cantonner à Algésiras: il sera remplacé par celui de l'Estremadure. Un bataillon de Burgos & un autre de Cordoue l'ont été par un de Savoie & un autre de Murcie.

CADIX (le 25 Mai.) L'on vient de recevoir

cevoir ici l'ordre de fréter des bâtimens de transport jusqu'à concurrence de 6 mille tonneaux ; ils serviront à transporter 8 mille hommes de troupes & une quantité considérable de provisions & de munitions de toute espece. Cet armement ne regarde point Gibraltar, puisqu'il, selon les conditions du fret, il doit être destiné pour quelques possessions éloignées, telles que la Havane, Buenos-Ayres &c. Cependant l'entreprise contre Gibraltar se continue non-seulement avec vigueur, mais le blocus même va se changer en siège formel, & l'on croit qu'il s'agira d'un assaut. Les troupes sont en marche de tous côtés pour le camp de St. Roch ; & dans un mois il y fera rassemblé 20 mille hommes. Il sortit ces jours derniers de la baie de Gibraltar 3 frégates ennemies, dirigeant leur route vers Mahon : l'on dépêcha sur le champ à leur poursuite 3 grosses frégates, 2 chebecs & quelques autres bâtimens ; mais il est douteux, que cette flottille puisse joindre les navires ennemis. Au reste nous n'avons rien appris de notre armée navale, si non qu'elle a été vue à 60 lieues à l'ouest du cap St. Vincent. Hier, on fit partir d'ici une bélandre chargée d'un paquet de la cour, que l'on suppose aller à sa rencontre. La frégate françoise, la Gloire, est repartie pour rejoindre la Friponne, après avoir laissé ici la prise qu'elle avoit faite.

Il est arrivé à Malaga un navire de la Martinique ; & deux jours après une goëlette,

te, partie de la même île le 26 Mars, & mouillé à Algefires. A son départ tout étoit en bon état dans cette colonie; les 5 vaisseaux de ligne parfaitement armés n'attendoient que le renfort d'Europe pour mettre à la voile. L'amiral Rodney se monroit de tems en tems devant le Fort-royal avec 22 vaisseaux; mais sa présence n'empêchoit pas les Américains & les François d'entrer dans le port ou d'en sortir à volonté.

On mande de Malaga que l'on y avoit arrêté trois matelots, dont l'un est américain, l'autre danois & le troisieme hollandois, qui, de concert avec un matelot françois (ce dernier s'est sauvé, étant parti de Cadix au mois de Novembre passé, à bord du navire danois le St. Jean pour Palerme) avoient massacré d'une maniere atroce le capitaine Hans Christense Sonderbyl avec le reste de l'équipage, & qui, après s'être saisis de la plus grande partie de l'argent comptant qui se trouvoit à bord, avoient coulé le navire à fond & s'étoient sauvés avec la chaloupe à Carthagene, d'où ils étoient arrivés à Malaga & tombés singulierement entre les mains de la justice, dont ils recevront la punition due à leur crime qu'ils ont avoué.

COROGNE (le 12 Mai.) Il vient d'entrer dans ce port un convoi françois escorté par deux frégates de guerre aux ordres de M^r. de la Fayette, qui montoit l'Atlas. Ce convoi étoit composé de 31 navires marchands, chargés de sucre, de café, de coton

1. *Juillet* 1781.

355

& autres effets venant de Guaric, & destiné pour Bordeaux. Il étoit parti du Cap-françois le 10 Mars, & le 28 Avril, étant à la vue de l'île de Ste. Marie, il prit deux frégates angloises qui alloient de conserve avec un vaisseau de guerre, qui prit la fuite à la vue des François. Ces prises étoient parties de Lisbonne avec une cargaison de sel pour la pêche de la morue. La même nuit du 28 Avril, un navire du convoi heurta contre la frégate l'Atlas, & en fut tellement endommagé qu'on fut obligé de transporter sur d'autres tout ce qu'on put retirer de sa cargaison, & d'y mettre le feu pour qu'il ne tombât pas au pouvoir de l'ennemi.

P O R T U G A L.

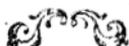
LISBONNE (*le 25 Mai.*) Les 4 vaisseaux de guerre russes, sous les ordres du brigadier de Palibin, qui mouilloient depuis quelques mois dans le Tage, en ont appareillé hier pour retourner, à ce qu'on assure, directement à Cronstadt. Le cutter françois, le *Prévoiant*, parti le 2 de ce mois de Cadix pour le Cap-françois, a fait naufrage la nuit du 6 au 7 de ce mois à 7 lieues du cap St. Vincent: le capitaine Pierre Soubard & dix hommes de dix-neuf, qui composoient l'équipage, eurent le bonheur de se sauver dans la chaloupe: ils errerent avec cette frêle barque sur mer pendant 7 jours sans vivres, sans eau, & sans autre nourriture

ture quelconque que celle de leur propre urine, qu'ils se virent forcés à boir: enfin sur le point d'expirer de faim & de fatigue ils rencontrèrent un navire suédois, qui les recueillit: le capitaine de ce bâtiment les traita avec la plus grande humanité, & les envoya en notre port où ils sont arrivés hier, à l'exception d'un seul de ces infortunés, qui est déjà mort en mer: les autres sont si exténués & si affoiblis, qu'ils auront bien de la peine à se rétablir.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 17 Juin.) Il a été publié par autorité l'article suivant.

« La cour de Madrid vient de faire déclarer à celle de Dannemarck tant à Madrid qu'à Coppenhague, que S. M. Catholique, disposée à conserver toujours la meilleure intelligence, & une parfaite harmonie avec S. M. Danoise, avoit ordonné que les instructions données aux commandans de ses escadres & de ses vaisseaux de guerre, ainsi qu'aux corsaires espagnols, touchant la maniere de se conduire vis-à-vis des navires russes, suédois & hollandais, s'observeront pareillement avec les vaisseaux danois, sans aucune différence quelconque. Par cette résolution, les différens survenus sur ce sujet entre les deux cours se trouvent terminés à la satisfaction réciproque. Ces différens, au reste, ont toujours été très-légers & ne provenoient que d'un simple mal-entendu, que certains nouvellesistes se sont plu à exagérer mal-à-propos ».



S U E D E.

STOCKHOLM (le 13 Juin.) Le baron de Keller, envoyé-extraordinaire de Sa. Majesté Prussienne, aiant présenté un mémoire à notre ministère tendant à procurer aux navires marchands prussiens la protection & l'assistance de nos navires de guerre, ce ministre en a reçu une réponse conçue en ces termes.

“ Le Roi s'étant fait rendre compte du mémoire présenté par Mr. le baron de Keller, envoyé-extraordinaire de Sa Majesté Prussienne en date du 9 du passé n'a consulté que la constante amitié pour Sa dite Majesté & l'union qui regne entre les Puissances alliées pour la défense de la liberté du commerce des neutres, afin de se déterminer sur la demande contenue dans le dit mémoire ”.

“ L'ordonnance que le Roi de Prusse a fait publier par rapport au commerce de ses sujets, & par laquelle il leur enjoint d'observer les règles d'une exacte neutralité, a fourni un nouveau motif pour engager le Roi à s'occuper des mesures propres à procurer aux navires marchands prussiens une protection conforme à celle que les Puissances ses alliés l'Impératrice de Russie & le Roi de Dannemarck ont déjà résolu de leur accorder ”.

“ En conséquence les ministres du Roi, résidant auprès des cours belligérantes, se joindront à ceux de Sa Majesté Prussienne pour seconder les réclamations qu'ils auront à faire au sujet des navires prussiens pris & détenus injustement, dont ils doivent également insister sur les dédommagemens proportionnés aux torts qu'on leur aura pu faire, & toutes les fois qu'un navire de la même

nation, faisant un commerce licite & légitime dans le sens des traités, qui subsistent entre le Roi & les Puissances en guerre, se trouvera à portée des escadres du Roi & aura besoin de leur assistance pour se délivrer des violences, dont il pourra être menacé, cette protection lui sera accordée & la violence détournée ”.

“ Pour cette fin le Roi fera expédier les ordres nécessaires à ses ministres auprès des Puissances belligérantes & aux commandans de ses escadres, pour qu'ils aient à s'y conformer dans toutes les occasions qui se présenteront ”.

“ En remplissant ainsi ce que l'amitié dicte, le Roi se persuade que Sa Majesté Prussienne fera également instruire ses ministres, pour qu'en pareil cas ils fassent les mêmes bons offices en faveur des commercans suédois, & qu'au reste Sa Majesté secondera les vues équitables des cours alliées, pour le maintien de la liberté du commerce des nations neutres ”.

“ Le soussigné a ordre de faire part de tout ce que ci-dessus à Mr. le baron de Keller, qui voudra sans doute, dans le compte qu'il en rendra à sa cour, faire envisager cette démarche du Roi, comme une nouvelle preuve de son amitié & de ses sentimens inviolables pour sa Majesté Prussienne ”.

Fait à Stockholm, le 31 Mai.

(*Etoit signé*) le comte Ulr. Scheffer.

I T A L I E.

ROME (*le 30 Mai.*) Le souverain Pontife a fait adresser une lettre circulaire à tous les supérieurs des maisons religieuses de l'un & l'autre sexe, par laquelle il leur est enjoint de donner un état détaillé de ce que chacune possède & conséquemment de tous leurs revenus; on ignore jusqu'à présent l'objet

jet d'un tel ordre. — Le 20 de ce mois le noble Jérôme Giuliani, ambassadeur de la république de Venise, a fait son entrée publique en cette ville avec la pompe accoutumée, & fut conduit le même jour à l'audience du souverain Pontife qui le reçut avec toute la distinction due à son caractère. Ce soir, on dressa les articles du contrat de mariage entre le comte Louis Onesti, neveu du Pape regnant, qui prend le surnom de Braschi-Onesti, & la comtesse Constance Falconieri : on a déjà fait la publication de leurs bans & la cérémonie des nœces est fixée au 4 de Juin : puis les illustres époux iront passer quelques jours à un superbe château de la maison de Falconieri. — Le 22 au matin, il arriva un courier extraordinaire, venant de Munich en Bavière, & qui en avoit été expédié par le Sérénissime Electeur Palatin avec des dépêches pour le marquis Antici, son ministre près du St. Siège : on n'en fait pas le contenu, mais on dit qu'elles sont d'une grande importance, d'autant que le courier reste ici pour en repartir aussitôt que la réponse lui en aura été donnée. — Les galères pontificales étant retournées des eaux de Terracine dans le port de Civita-Vecchia, en sont ressorties immédiatement pour aller à la poursuite des corsaires barbaresques qui (comme on en a l'avis certain) se sont montrés en très grand nombre sur les côtes de l'état-ecclésiastique.

On a appris par le dernier courier arrivé

de Madrid que S. E. le duc Grimaldi, ambassadeur d'Espagne avoit reçu des dépêches de sa cour avec la commission de tenir sur les fonts de baptême l'enfant dont la princesse Doria-Panfili est accouchée & de lui remettre à cette occasion les présens dont le courier est en même tems le porteur. L'épouse de Don Colonna, connétable du royaume des Deux-Sicules, est chargée de représenter aussi dans cette cérémonie S. A. R. Mde. la Princesse des Asturies.

Il est arrivé à Ripagrande une premiere charge de 14 charrettes d'albâtre tiré de l'excavation de St. Felix dans le voisinage de Terracine, & qui doit servir à marquer en dedans la nouvelle sacristie de Saint-Pierre; & dans une autre voiture on transportera ici huit colonnes de même albâtre, qui seront employées pour le cabinet de curiosités du Vatican. Par les dernieres lettres de Malte, on apprend que les galeres de cet Ordre ont eu le bonheur de s'emparer d'une felouque algérienne portant 80 Turcs, & dont le capitaine étoit natif de l'isle de Malte; il est par conséquent renegat, & il sera livré à l'inquisition pour ordonner le châtiment qu'il mérite.

Le prince Czartoriski, polonois, vient de partir pour retourner dans sa patrie.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 6 Juin.) On ne peut guere se flatter de revoir l'Empereur de retour

tout avant la fin du mois d'Août : telles sont les conjectures de nos politiques qui soupçonnent que ce Monarque ne se bornera pas au seul voyage dans les Pays-bas , & qu'il s'en propose plusieurs autres en différens états étrangers : c'est ainsi qu'on le fait passer d'un pais dans un autre. Le tems pourra mieux instruire le public que de telles conjectures très-souvent hazardées. — Une commission a été nommée pour examiner toutes les requêtes relatives aux pensions que faisoit l'ancienne cour & que l'on porte au nombre de 17 mille , toutes différentes les unes des autres.

Le 3 de ce mois à 11 heures de la nuit , S. A. R. Mde. l'Archiduchesse Marie-Christine , gouvernante générale des Pays-bas-autrichiens &c , est partie en poste avec M^{gr}. le Duc de Saxe-Tesché son époux , pour Bruxelles : leur suite avoit pris les devants.

Tous les avis que l'on reçoit du voyage de l'Empereur , sont des plus consolans ; mais on en ignore toujours le véritable objet. M^r. Barthlemi , secretaire de la légation françoise , reste ici chargé des affaires de sa cour , en l'absence de M^r. le baron de Breteuil.

PRAGUE (le 7 Juin.) Le 28 du mois dernier , Son Exc. M^r. le comte Antoine de Nostitz a été installé en qualité de grand-bourgrave de Bohême. Le 1^{er}. de ce mois , Son Exc. Mde. la comtesse Thérèse de Harrach a été élue princesse-abbesse de l'abbaye de Saint-George.

Quoique les feuilles étrangères aient assuré

que la servitude étoit abolie en Bohême , nous n'en avons pourtant pas vu encore les effets. Peut-être qu'une affaire aussi désirée aura lieu , dès qu'elle aura été précédée de plusieurs arrangemens qui doivent préparer à une résolution aussi généreuse.

BERLIN (le 18 Juin.) Il vient de paroître une ordonnance du Roi qui abroge & annulle les loix de l'ancien code , en tant qu'elles sont contraires à la nouvelle législation.

« Nous Frédéric , &c. &c. Déclarons & faire faisons par les présentes , que nous sommes fermement résolus , par un effet de l'amour paternel dont nous sommes constamment animés pour le bien-être & la prospérité de nos fidèles sujets, de mettre l'administration de la justice que nous avons prescrite & introduite nouvellement dans tous les tribunaux de nos états , sur un pied stable & immuable ; de rendre les loix aussi claires & distinctes qu'il est possible ; de purger la procédure de toutes formalités inutiles ; & de faire administrer , en un mot , à nos sujets , une justice prompte , fondée sur la saine raison , sur l'équité naturelle & conforme aux mœurs & coutumes du siècle ».

« En conséquence , & suivant les principes que nous avons établis à ce sujet , par notre rescrit émané du cabinet , en date du 14 Avril de l'année dernière , ayant projeté , approuvé & fait publier le premier livre de notre nouveau code de loix , contenant la manière ordinaire de procéder & d'instruire les procès , prescrite à nos juges supérieurs ; le second qui renferme les instructions sommaires & nécessaires aux juges subalternes ; le 3^{me} qui régle & prescrit les devoirs tant généraux que particuliers , auxquels chaque juge doit s'affujettir ; & le 4^{me}

qui comprend les loix qui se rapportent immédiatement aux causes litigieuses, nous voulons & ordonnons en vertu de notre puissance suprême & législative, que le susdit premier livre de notre code soit reçu universellement dans tous les tribunaux de nos états; que tout juge tant supérieur que subalterne, tout officier administrant la justice, en se réglant & s'affujettissant scrupuleusement aux instructions qui y sont contenues, aient à juger & décider les causes, conformément aux principes & règles qu'il leur prescrit; & qu'enfin tous nos sujets aiant quelque litige ou contestation en justice, s'y conforment de même exactement, soit en plaidant leurs causes, soit en contractant ou passant quelque acte obligatoire & juridique quelconque. Nous abrogeons & abolissons en même tems en vertu de la présente, toute loi ancienne, déclaration, ordonnance, rescrit, sous quelle dénomination qu'elle ait paru, concernant les objets relatifs à ceux contenus dans notre nouveau code; absolvons & déchargeons pour cet effet tous nos officiers de justice du serment qu'ils ont prêté pour l'observance des anciennes loix, statuts ou ordonnances, en leur enjoignant de se régler de point en point dans leurs décisions à la teneur de notre susdit nouveau corps de loix; défendons en outre, sous les peines les plus graves, à tous les officiers de nos colleges de justice ou autres tribunaux, d'expliquer, ou d'interpréter toute nouvelle loi par le sens ou l'autorité d'une loi ancienne & abolie; & s'il leur survenoit des cas douteux sur lesquels la nouvelle loi leur parût obscure ou indéterminée, ordonnons qu'ils aient en pareils cas à envoyer leurs doutes, sous l'adresse de notre grand-chancelier, à la commission de loix que nous avons établie pour cette fin, dont les décisions leur serviront de loi & de règle en toute occurrence, &c. ». Donné à Berlin, le 26

Avril 1781.

(Signé) FREDERIC.

v. Carmer.

A 3 2

DE COLOGNE, (le 15 Juin.) S. A. S. l'Electeur Palatin & Duc de Baviere , après avoir fait strictement examiner le sermon de controverse du pere Haan , sous la censure de l'autorité archiépiscopale : aiant décidé , par un rescrit très-gracieux du 1^{er}. de ce mois , en faveur des Catholiques , le différend qui paroïssoit pouvoir entraîner des suites fâcheuses & dangereuses , & qui s'étoit élevé entre ceux-ci , les Protestans de Mulheim sur le Rhin & le curé catholique du même endroit , au sujet du sermon de controverse à prononcer cette année par le même pere Haan , de l'Ordre des Hermites de St. Augustin , prédicateur de la Dominicale : aiant enfin ordonné que le dit pere Haan prononçât , lors de la procession solemnelle de la Fête-Dieu , le sermon de controverse , dûment censuré & approuvé : c'est en conséquence que le fufdit pere Haan , requis à cet effet par les présidens de la communauté catholique , a prêché hier avec un applaudissement général en présence de plusieurs milliers d'auditeurs , qui s'y étoient rendus de 10 à 15 lieues à la ronde. On y a vu regner l'ordre , la tranquillité & la décence , tant pendant la procession que durant le sermon , le magistrat de Mulheim aiant pris les mesures nécessaires à cet effet. Toute la communauté catholique de cette ville , & celles de tous les environs sont si enchantées de la décision que S. A. S. E. vient de rendre en l'honneur de la religion catholique dominante , qu'elles ne cessent d'adresser au Ciel

1. Juillet 1781.

363

les vœux les plus ardens , pour qu'il continue de répandre ses bénédictions sur le règne glorieux de Charles-Théodore , qu'il daigne le prolonger , & conferver les jours précieux d'un Souverain si généralement chéri.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 12 Juin.) On a célébré le 4 de ce mois l'anniversaire de la naissance du Roi qui entroit dans sa 44^e. année ; à une heure après midi , le canon du parc , de la tour & des invalides annonça la solemnité du jour. Les ministres étrangers , les grands officiers de la cour , la haute noblesse , & tout ce qui se trouvoit à Londres de personnes distinguées de l'un & l'autre sexe , après avoir entendu l'Ode , eurent l'honneur de faire leurs révérences & leurs complimens. — M^r. de Cumberland qui , comme nous l'avons annoncé il y a quelque tems , est de retour d'Espagne , étoit chargé , dit-on , de la part de S. M. Catholique d'un présent pour S. M. Britannique : ce sont des chevaux de l'espece , appellés Genets , chevaux si estimés en Espagne qu'il est défendu sous peine de mort de les faire sortir du royaume : tous les papiers donnent ce fait pour certain ; nous ne sommes pas aussi affirmatifs.

L'amiral Digby est rentré le 5 à Portsmouth avec sa division de 10 vaisseaux de guerre , sans avoir rencontré M^r. de la Motte-Piquet , ni la flotte marchande de la Ja-

maïque, ni avoir rien opéré d'essenciel, ou fait aucune prise. Son retour afflige nos spéculatifs, dont les allarmes se redoublent non-seulement sur le sort des flottes marchandes qui reviennent des deux Indes, mais aussi sur le compte de celles qui partirent il y a quelque tems & que M^r. de Grassé a tâché d'atteindre.

On débite aujourd'hui que la flotte de Don Louis de Cordova, composée de 32 vaisseaux de ligne & de plusieurs frégates, a fait voile de Cadix; mais la cour n'en a reçu aucun avis authentique.

Des lettres reçues hier de Jersey portent qu'on y est dans de grandes inquiétudes sur les apparences d'une nouvelle entreprise contre cette isle de la part des François, qui, à ce qu'on dit, ont embarqué sur la côte voisine quatre mille hommes de troupes, destinés à partir sous l'escorte de plusieurs vaisseaux de guerre; mais on ajoute qu'on a pris dans cette isle toutes les précautions possibles pour une défense vigoureuse.

La sentence prononcée par le conseil de guerre, qui a jugé le S^r. Corbett, lieutenant-gouverneur de Jersey, lors de la dernière attaque de cette isle, vient enfin d'être rendue publique: en voici la traduction. *La cour aiant dûment considéré & pesé les témoignages produits à l'appui de l'accusation intentée contre le prisonnier, lieutenant-gouverneur Moses Corbett, ainsi que ceux produits par lui-même pour sa défense, est d'o-*
pinion

finion que lui, le dit Moses Corbett est coupable de tous les faits dont il est accusé. & décide en conséquence qu'il sera suspendu de l'exercice de sa commission de lieutenant-gouverneur de Jersey.

La banque a pris la résolution de prêter au gouvernement deux millions de liv. sterl. à 3 pour 100 pour trois mois, à l'expiration desquels le fond d'amortissement sera chargé d'en faire le remboursement; & on dit qu'en conséquence de cette résolution le gouvernement renouvelle la charte de la banque pour 25 ans au-delà des six qui restent encore à expirer de la dernière charte.—La grande flotte s'est ravitaillée & radoubée à Portsmouth, & elle n'attend que l'ordre de la cour pour se remettre en mer.

Le cap. Broderick, aide-de-camp du lord Cornwallis, est arrivé le 4 à la cour, avec la relation de l'action qui a eu lieu le 17 Mars, entre l'armée royale & celle des Américains sous le général Green, dans laquelle ce dernier fut battu & obligé de se retirer avec perte. Le cap. Broderick étoit parti de Charles-Town, le 2 Mai dernier, & l'on venoit d'y recevoir la nouvelle d'une 2^e. action qui s'est donnée le 27 Avril entre un corps de l'armée royale aux ordres du lord Rawdon & l'armée du général Green: ce dernier, voulant profiter de l'absence du lord Cornwallis, qui avoit cru devoir se rapprocher de ses magasins à Wilmington, vint attaquer le lord Rawdon avec beaucoup de

vivacité ; mais Green fut encore défait avec perte de 400 hommes tués ou blessés ; on lui fit beaucoup de prisonniers, & on lui enleva ses munitions, bagages &c , avec peu de perte de notre côté.

Le 8 au soir il arriva à la cour un officier dépêché par le chef-d'escadre Johnston , chargé de lettres de ce commandant datées de la rade du Port-royal en l'isle de Santiago le 23 Avril dernier , avec avis que le 16 l'escadre angloise se trouvant en relâche dans ce port pour y prendre du vin & de l'eau , on apperçut l'escadre françoise commandée par le marquis de Suffren , cinglant vers ce port. M^r. Johnston fit d'abord toutes les dispositions nécessaires pour un combat , au cas que l'ennemi se disposât à l'attaquer dans un port neutre. Il le fit en effet , & l'action s'engagea & continua pendant quelque tems avec beaucoup de vigueur de part & d'autre , jusqu'à ce qu'enfin l'escadre françoise regagna le large & se retira fort maltraitée. L'escadre l'auroit infailliblement suivie & attaquée à son tour , si un commandant de ses vaisseaux , n'avoit pas désobéi au signal qui lui fut fait de former de nouveau l'ordre de bataille , ce qui le fit mettre aux arrêts. L'escadre françoise étoit supérieure à la nôtre tant en nombre de vaisseaux qu'en nombre de canons ; & les deux escadres destinées pour les Indes orientales avoient sous leur escorte beaucoup de navires & de bâtimens de transport. La cour a donné un extrait de ces dépêches dans une gazette extraordinaire.

traordinaire. On est curieux de savoir dans quel point de vue la cour de Lisbonne envisagera cette démarche, qui est une infraction manifeste des loix des nations & des privileges d'un pais neutre de la part du commandant françois.

Le même jour 8 Juin l'amiral Darby arbora son pavillon à bord du vaisseau de guerre la Bretagne de 100 canons, & le lendemain il mit à la voile avec une partie de sa flotte. Il se joindra à d'autres vaisseaux à Plymouth, afin d'aller avec eux au-devant de la flotte de la Jamaïque, dont une partie est arrivée dans les différens ports des trois royaumes pour lesquels elle est destinée, & le reste est dans la Manche faisant route vers la Tamise. Cette flotte avoit été escortée jusqu'au débouquement par l'amiral Rowley aiant huit vaisseaux de ligne. Cet amiral est retourné alors à la Jamaïque avec quatre vaisseaux, & les quatre autres avec deux frégates sont venus en Europe.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 15 Juin.) Le 6 de ce mois L. N. & G. P. ont consenti au plan d'augmentation des troupes de la république, tel qu'il leur avoit été présenté, le 18 Avril dernier, par le conseil d'état & suivant lequel cette augmentation est portée à 17,686 hommes; mais seulement aux conditions suivantes : Qu'il soit en même tems résolu, que conformément au plan du conseil d'état, le

corps des troupes de marine , porté à 6 mille hommes , soit permanent tant en paix qu'en guerre , avec cette distinction cependant , qu'il soit raïé du dit plan l'assignation des régimens respectifs pour chaque college d'amirauté ; que le dit conseil d'état soit autorisé par contre de porter le dit corps sur les états de guerre , qu'il présentera par la suite & de le répartir sur les trois provinces maritimes en diminution de leur quotepart dans les troupes de terre ; qu'il soit en outre consenti que les 2 nouvelles compagnies de cavalerie & les 3 nouveaux bataillons d'infanterie , de même que les nouvelles compagnies d'artilleurs , dont il est fait mention dans le dit plan , soient portés & répartis dans les susdits états de guerre , tant en paix qu'en guerre , sur le même pied que le corps pour le service de la marine , c'est-à-dire , comme permanent ; de plus de consentir , qu'à la conclusion de la paix , lorsque les troupes de l'état seront licenciées , le susdit corps de troupes de marine , sauf son institution & sa forme , eu égard auxquelles il sera entendu & déclaré pour toujours être permanent , pourra être sujet , relativement à sa force , à une même réduction d'hommes par compagnie , que celle à laquelle les compagnies de troupes de terre seront sujettes , sans pouvoir admettre la moindre distinction touchant le nombre des hommes qui pourront être congédiés par compagnie.

Les États de cette province ont résolu d'avancer

vancer à la compagnie des Indes la somme de 1,200,000 florins à 3 pour cent pour la défense de ses possessions, remboursables en 33 années consécutives, chaque année, la somme de 36,000 florins, & la 33^e. année les 12,000 restant.

Les affaires de la colonie de Surinam vont aussi occuper le gouvernement, d'après une requête que les députés des négocians de Dordrecht, Haerlem, Amsterdam & Rotterdam ont présentée le 6 aux Etats de Hollande & de West-Frise, & pour laquelle les députés des négocians ont demandé, dans une audience qu'ils ont eue de Mgr. le Prince Statthouder, l'appui de S. A. Sérénissime. — On assure que les Anglois ont échoué dans une entreprise contre Curacao.

Il est arrivé en la rade d'Hellevoetsluys le navire anglois le Poisson-volant, capitaine Hessels, dont le corsaire françois le Sans-Peur, aux ordres du fameux capitaine G. Fall, s'est emparé le 30 du mois dernier. Suivant le rapport du patron, qui a conduit ici cette prise, le capitaine Fall a coulé à fond dans la baie de New-Aberdeen, sur les côtes d'Ecosse & sous le canon du fort, un corsaire anglois de huit pieces de canon, & s'est rendu maître d'un autre corsaire nommé the Liberty, monté de 16 pieces, avec lequel il se trouve à la vue de ce port. Outre ces prises, le capitaine Fall a à son bord cinquante à soixante prisonniers, ainsi que cinq rançons, valant six cents cinquante guinées.

BRUXELLES (le 18 Juin.) Jeudi dernier, la Fête - Dieu, le prince de Starhemberg gouverneur-général se rendit en grand cortège à l'église collégiale de cette ville pour y assister à la grand'Messe, qui fut célébrée par le doïen du chapitre suivie de la procession à la maniere accoutumée.

Nous nous flattions de voir de jour en jour l'auguste Souverain que nous attendons avec la plus vive impatience ; mais S. M. I. a pris de Namur, la route de Mons & est arrivée, le 9 à Tournai. Passant ensuite par Menin, Ypres & Furnes, elle s'est rendue à Nieuport, le 11, d'où elle est repartie le même jour pour Ostende. On croit maintenant que nous ne posséderons que dans 4 à 5 jours ce Monarque chéri.

LUXEMBOURG (le 25 Juin.) Le souvenir de S. M. l'Empereur & Roi qui nous a quitté le 4 de ce mois, ne s'effacera jamais de l'esprit des habitans de cette capitale, qui en transmettront l'impression à leurs enfans & neveux par des récits empreints de cette vivacité pleine d'intérêt qui part du cœur de celui qui raconte & qui ouvre le cœur de ceux qui écoutent (a). Les sages

(a) Il n'y a que la triste philosophie qui ne sente rien dans ces fortes d'occasions. Tout ce qui tient à l'autorité, est odieux à sa morgue & à son impérieux libertinage. *Il n'y a PAS UN bon prince*, dit le coriphée & le docteur fondamental de la secte, nous NE VOYONS sur la surface du globe QUE des Souverains

ont admiré en lui l'homme agissant, appliqué, ennemi de la frivolité & de la mollesse, ami du vrai & de l'utile; les citoyens ont aimé le Pere de la patrie, le Souverain inquiet du sort de ses sujets, toujours occupé de la félicité publique; les pauvres ont béni le passage du Prince, dont les libéralités ont pénétré jusques dans le séjour infect de l'infirmité & de l'indigence (a); les Chrétiens se sont affermis dans la religion de leurs peres par des preuves multipliées d'un attachement vrai à l'antique croiance de l'Evangile: tous ont été pénétrés de cet air de bonté, de cette affabilité générale & uniforme, qui donnoit un accès libre à toutes les classes de nécessiteux; & qui s'allioit d'une maniere plus aisée à sentir qu'à expliquer, avec ce caractère de grandeur & de dignité dans les discours & les actions les plus ordinaires, que Quintilien

verains injustes, incapables, amollis par le luxe, corrompus par la flatterie, dépravés par la licence, dépourvus de talens, de mœurs & de vertus. Syst. de la nat. t. 2. p. 242. — L'Histoire philosophique & politique de Raynal, n'est qu'une exhortation soutenue à la sédition, à la révolte & à l'indépendance la plus effrénée comme la plus malheureuse.

(a) Outre les libéralités multipliées & mesurées sur la nature de l'occasion par une bienfaisance judicieuse, S. M. a remis un rouleau de cent ducats au curé de S. Nicolas & Thérèse pour être distribués aux pauvres honteux.

appelloit *imperatoria virtus*, & un Roi vraiment philosophe, *spiritus principalis*.

La veille du départ de l'auguste Monarque, un jeune peintre, nommé Pierre Maisonet, élève du célèbre frere Abraham, de l'abbaye d'Orval (a), pria S. M. de laisser tirer son portrait pour la consolation d'un peuple qu'elle alloit abandonner; à quoi le Prince, qui de toute cette matinée n'avoit pas eu un seul moment à lui-même, daigna se prêter durant les trois quarts d'heure de son dîner, commandant au jeune homme de s'asseoir en sa présence, s'entretenant avec lui, & enhardissant lui-même un pinceau naissant, qui malgré toutes les agitations de la plus vive joie, & de la crainte la plus

(a) L'abbé d'Orval a formé une espece d'académie de peinture, où plusieurs pauvres garçons & autres fixés par leur goût, sont instruits dans cet art par un excellent maître. S. M. a paru entendre avec un intérêt particulier le récit que le jeune peintre lui a fait de cet établissement. En général les connoissances utiles se cultivent avec le plus grand succès dans la paisible solitude de cette édifiante maison. Un des freres laïcs travaille admirablement le fer, un autre le bois; un autre est très-habile pharmacien &c. Les arts se perfectionnent dans le silence de la réflexion, tandis que la frivolité & la dissipation les resserrent dans les bornes de la médiocrité: les grands motifs de la religion en soutiennent la fatigue & en préviennent le dégoût, tandis que le caprice & l'humeur du moment en régulent la destinée chez les hommes du siecle.

respectueuse, semble nous avoir conservé, ce que la ville & toute la province sont affligées de n'avoir pu posséder plus long-tems.

FRANCE.

PARIS (le 15 Juin.) La Reine a fait le 6 une chute qui nous a donné de vives inquiétudes. S. M. s'est mise au lit sur le champ: nos vœux ont été exaucés; cet accident n'a eu aucune suite. — Le 30 du mois dernier les spectacles de cette capitale furent fermés à l'occasion du service pour feu l'Impératrice-Reine, qui eut lieu dans l'église métropolitaine, & auquel les princes & les cours souveraines assistèrent: l'oraison funébre fut prononcée par M^r. de Themi-nes, évêque de Blois. Le 31, l'académie françoise assista à un pareil service dans la chapelle du Louvre: M^r. l'abbé de Boismont, dont la réputation d'éloquence est connue, a prononcé l'oraison funébre (a). Cette pompe offroit le spectacle le plus imposant. M^r.

(a) *Marie-Thérèse justifiant la gloire aux yeux des sages, par le grand caractère qu'elle lui a fait prendre; justifiant l'autorité aux yeux des peuples, par le noble usage qu'elle en a fait:* telles sont les deux parties de cette oraison funébre, où l'on trouve toujours la maniere de Mr. l'abbé de Boismont, c'est-à-dire, beaucoup d'esprit, des antitheses, & quelques beaux traits. En général le ton qui domine dans ce discours, n'est point celui de l'oraison funébre.

Paris, dessinateur du cabinet du Roi, en a fait les dessins. Au dessus de l'entrée du chœur étoit cette inscription: *Mulierem fortem quis inveniet? Procul & de ultimis finibus pretium ejus... laudent eam in portis opera ejus.* Prov. cap. 31. Dans les espaces formés par les pilastres de l'attique qui couronnoit l'ordre ionique formant la décoration intérieure du chœur, étoient placés des bas-reliefs relatifs aux événemens les plus mémorables de la vie de cette auguste Princesse. On la voïoit dans le premier, présentant son fils encore enfant, à la diète de Hongrie; au-dessus on lisoit ces mots: *Adjurans eos, ostendit eis filium Regis.* 4 Reg. cap. 11. Dans le second, cette Souveraine donne la couronne impériale à son époux: *Posuit diadema regni in capite ejus.* Esther cap. 2. Troisième bas-relief; l'Impératrice préside à l'éducation de ses enfans: *In filios & in filias respicietur.* Eccl. cap. 23. 4e. bas-relief: l'Alliance des augustes Maisons de Bourbon & d'Autriche: *Statuam pactum inter me & te... Fœdere sempiterno.* Gen. cap. 17. Dans le premier bas-relief de la nef, l'Impératrice excite l'émulation de ses guerriers, par l'institution de l'Ordre de Marie-Thérèse: *Sic currite ut comprehendatis.* 1. Cor. cap. 9. Dans le second, cette Princesse réforme la justice: *Pondus & statera judicia Domini sunt.* Prov. cap. 16. Dans le 3e, elle échauffe le génie des arts & du commerce: *Cognovit quia bona est negotiatio.* Prov. cap. 31. Le dernier bas-relief avoit

pour

pour fujèt, le mariage de notre auguste Monarque avec l'Archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche. On lisoit dans l'inscription : *Posuit thronum ejus super thronum Regum.* 4. Reg. cap. 25. La prudence, la force, la justice, la bienfaisance, qui ont caractérisé le regne de cette Souveraine, étoient représentées pleurant autour de son tombeau. Au pied du monument on voïoit un groupe représentant la mort qui enleve à la terre éperdue, le médaillon de l'Impératrice, avec cette inscription : *Oportet mortale hoc induere immortalitatem.* 1. Cor. 15. Devant la face principale du côté de l'autel, on voïoit un groupe de deux figures. L'Europe dans l'attitude de la plus grande affliction, & la France debout devant elle, lui montre pour la consoler, la nombreuse postérité de la Princesse dont elle pleure la perte. Les noms des Princes & Princesses étoient placés suivant l'ordre de leur naissance dans des médaillons attachés aux armes de l'Impératrice. La France tenoit d'une main & présentoit à l'Europe celui qui porte le nom de notre Souveraine chérie, & de l'autre montrait ces mots tracés sur le marbre : *Similem reliquit sibi post se.* Eccles. cap. 30.

Le feu a pris le 8 au soir à l'opéra. Les détails de cet embrasement font frémir par l'idée du danger auquel une foule nombreuse de spectateurs se seroit trouvée exposée, si le feu avoit pris un quart d'heure plutôt, & de celui qui menace sans cesse les édifices publics par des accidens qui déconcertent les

mesures les mieux prises pour prévenir de tels malheurs. Vendredi 8, dès qu'on eut baissé la toile, les ouvriers du théâtre, s'empresserent, selon l'usage, à ranger les décorations; une toile touchant un lampion, s'enflamma, un seau d'eau eût suffi en ce moment pour l'éteindre: on n'en trouva pas: on cria aux ouvriers du comble de couper les cordes qui retenoient la toile, on n'en coupa qu'une; la toile mit le feu aux coulissés du côté où elle se rejetta; en trois minutes tout le théâtre brûloit, bientôt les combles donnerent le spectacle le plus beau & le plus horrible. Le bâtiment du palais roial & les maisons de la rue des bons enfans, auroient bientôt partagé ce malheureux sort, si le vent eût soufflé avec plus de violence, & si l'intelligence des architectes ne les en eût préservés. Quinze personnes ont été brûlées: il ne reste plus que les murs de cette salle que la capitale s'énergueillissoit d'avoir dans son enceinte, & qui remplaçoit depuis peu d'années seulement, celle qu'un accident semblable avoit convertie en un monceau de cendres (a).

L'arrêt rendu contre l'Histoire philosophique & son auteur (b) est conçu en ces termes.

(a) Nouvelle addition à faire à l'énumération insérée dans le J. du 1. Mai 1781. p. 19.

1. Juin 1781. p. 229.

(b) *Dera. Journal* pag. 302.

1. Juillet 1781.

379

Extrait des registres du parlement.

Du 25 Mai 1781.

Ce jour, la cour, les grand'chambre & Tournelle assemblées, à l'issue de l'audience de 7 heures, les gens du Roi sont entrés; & Me. Antoine-Louis Séguier, avocat du dit Seigneur Roi, portant la parole ont dit:

(Nous placerons le réquisitoire à la suite de l'arrêt).

Et se sont les gens du Roi retirés, après avoir laissé sur le bureau le dit exemplaire, & les conclusions par eux prises par écrit sur icelui.

Eux retirés, vu le livre imprimé en 10 vol. in-8°. intitulé: Histoire philosophique & politique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes, par Guillaume-Thomas Raynal, à Geneve chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la ville & de l'académie 1780. Conclusions du procureur-général du Roi: ouï le rapport de Me. Léonard de Sahuguet d'Espagnac, conseiller: la matiere mise en délibération.

“ La cour ordonne, que le dit livre imprimé sera lacéré & brûlé en la cour du palais, au pied du grand escalier d'icelui, par l'exécuteur de la haute Justice, comme impie, blasphématoire, séditieux, tendant à soulever les peuples contre l'autorité souveraine, & à renverser les principes fondamentaux de l'ordre civil: en-

B b 2

” join

joint à tous ceux qui en ont des exemplaires de les apporter au greffe de la cour, pour y être supprimés; fait très-expresses inhibitions & défenses à tous libraires-imprimeurs d'imprimer, vendre & débiter le dit livre, & à tous colporteurs, distributeurs ou autres, de le colporter ou distribuer, à peine d'être poursuivis extraordinairement, & punis suivant la rigueur des ordonnances; ordonne, qu'à la requête du procureur-général du Roi il fera informé par-devant le conseiller-rapporteur, pour les témoins qui se trouveront à Paris, & par-devant les lieutenans-criminels des bailliages & sénéchauffées du ressort, pour les témoins qui seront hors de la dite ville, contre les auteurs, imprimeurs ou distributeurs du dit livre; pour, les informations faites, rapportées & communiquées au procureur-général du Roi, être par lui requis, & par la cour ordonné ce qu'il appartiendra: & cependant ordonne, que le nommé Guillaume-Thomas Raynal, dénommé au frontispice du dit livre, sera pris & appréhendé au corps, & amené es prisons de la conciergerie du palais, pour y être ouï & interrogé par-devant le dit conseiller-rapporteur sur les faits du dit livre, & répondre aux conclusions, que le procureur-général du Roi entend prendre contre lui; &, où le dit Guillaume-Thomas Raynal ne pourroit être pris &

1. Juillet 1781.

381

„ appréhendé, après perquisition faite de la
„ personne, assigné à quinzaine, ses biens
„ saisis & annotés, & à iceux commissai-
„ res établis jusqu'à ce qu'il ait obéi suivant
„ l'ordonnance; ordonne à cet effet, qu'un
„ exemplaire du dit livre sera déposé au greffe
„ de la cour, pour servir à l'instruction du
„ procès: ordonne en outre, que le présent
„ arrêt sera imprimé, publié & affiché par-
„ tout où besoin sera, & copies collation-
„ nées envoyées aux bailliages & sénéchauf-
„ fées du ressort, pour y être lu, publié,
„ & enregistré: enjoint aux substitués du pro-
„ cureur-général du Roi ès dits sièges d'y
„ tenir la main & d'en certifier la cour
„ dans le mois „.

*Fait en parlement, les grand'chambre &
Tournelle assemblées, le 25 Mai 1781.*

Collationné Lutton. (signé) Le Bret.

Et le mardi 29 Mai 1781, le dit imprimé en 10 volumes in-8°. énoncé ci-dessus, ayant pour titre: Histoire philosophique & politique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes par Guillaume-Thomas Raynal, a été lacéré & brûlé par l'exécuteur de la haute-justice, au pied de l'escalier de St. Barthélemy, attendu la destruction du grand escalier du palais, en présence de moi Dagobert-Etienne Yfabeau, l'un des greffiers de la grand'chambre, assisté de deux huissiers de la cour.

(Signé) Yfabeau.

Dans le réquisitoire sur lequel cet arrêt

B b 2

a été rendu, M^r. l'avocat-général Séguier s'énonce de la manière suivante.

MESSIEURS,

En vain le ministère public a les yeux ouverts sur les productions en tout genre qui se succèdent & se renouvellent dans la littérature; en vain la prévoyance de l'administration a établi les précautions les plus sages, a prononcé les peines les plus sévères, a multiplié en quelque sorte les obstacles, pour prévenir la publicité des écrits, que l'audace & l'irréligion répandent dans la société: la sagesse du gouvernement est anéantie; la vigilance du ministère public est trompée; l'esprit philosophique, qui devient de plus en plus l'esprit du jour, se reproduit sans cesse sous de nouvelles formes & sous des noms différens; le scepticisme altere & dénature les fondemens de la morale; l'impie ne craint plus de hasarder ses blasphèmes; elle distribue avec profusion les œuvres pernicieuses, qu'elle enfante dans l'obscurité. Jusqu'à présent néanmoins les écrivains téméraires, qui se font gloire d'abuser de leurs talens, pour combattre jusqu'à l'évidence, de tout nier & de ne rien croire, trop prudents pour graver leurs noms sur le frontispice de leurs ouvrages, en les abandonnant à la censure de l'autorité ecclésiastique, sembloient redouter de se compromettre & d'exposer leurs personnes à l'animadversion de la puissance civile. Cette espèce de désaveu tacite d'un ouvrage, que l'auteur semble lui-même condamner, cette crainte salutaire ne subsiste plus aujourd'hui: la liberté de faire imprimer dans les pays étrangers tout ce qui sort même des plumes les plus licencieuses, la facilité que la fraude fait se ménager pour faire entrer dans le royaume, même contre le gré du gouvernement, ces impressions furtives, cette facilité qu'il est presque impossible de prévenir, présente aux

auteurs un nouveau moyen de faire circuler la contagion de leurs systêmes destructeurs.

Transfuges de la France, ils se naturalisent, pour ainsi dire, sur le territoire d'une autre Puissance : placés alors sous la sauve-garde d'une souveraineté, dont la foiblesse assure l'indépendance, devenus citoyens d'un pais qu'ils adoptent, pour abuser de la liberté que cette patrie momentanée leur procure, ils ne craignent plus de se montrer au grand jour; ils se nomment dans l'espérance de l'impunité & se promettent une célébrité, fondée sur la hardiesse de leurs principes, la fierté de leurs préceptes & l'insolence de leurs assertions.

Dans le nombre de ces fortes d'écrits, que l'audace & l'impiété caractérisent également, qui semblent n'être publiés que pour semer le trouble dans les esprits & introduire l'anarchie dans le royaume, il en est un surtout, qui porte tous les caractères de réprobation capables d'exciter non-seulement le zele des ministres de l'Eglise & des magistrats chargés de veiller au maintien du bon ordre, mais même de tout citoyen vertueux, qui s'intéresse au bien général de l'humanité.

Cet ouvrage est intitulé: *Histoire philosophique & politique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes, par Guillaume-Thomas Raynal, en dix volumes in-8°. à Geneve chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la ville & de l'académie.*

Ce titre, indifférent en lui-même, contient autant de curiosité que d'instruction, ce titre, simple en apparence, annonce que l'auteur va s'occuper des motifs, qui ont préparé, & des événemens qui ont accompagné & suivi l'établissement des peuples de l'Europe dans des contrées jusqu'alors inconnues, de la nature & du progrès du commerce que cette découverte a fait entreprendre à presque toutes les nations, de l'influence que ce rapprochement des deux hémisphères & les trésors du nouveau monde devoient avoir sur la législation des habitans de l'ancien, & enfin du résultat qu'a dû produire le mélange des mœurs

dans ces climats, où des peuples étrangers les uns aux autres se rencontroient pour la première fois : mais par une singularité bien étonnante, ou peut-être par une affectation, sans doute, préméditée, cette histoire, qui ne doit être que philosophique & politique, qui n'a pour objet que l'établissement des Européens dans l'Inde, qui ne peut avoir d'autre but que l'accroissement & la facilité du commerce; cette relation de faits arrivés sous différentes époques est tellement entremêlée de déclamations impies, de reproches amers, de sarcasmes indécents, & d'impofitures grossières sur tout ce qui est relatif à la religion chrétienne, & par-là même absolument étranger à la matière que l'auteur s'engage de discuter, qu'on diroit qu'il n'a entrepris le détail historique qu'il présente, que pour réunir sous un seul & même point de vue tous les genres d'impiété.

C'est trop peu de faire envisager toutes les religions comme également bonnes & comme devant avoir leur principe dans le climat, dans le gouvernement, dans le génie du peuple, ou dans quelqu'autre cause locale, qui rend l'une préférable à l'autre, selon le tems, les lieux & les circonstances.

C'est trop peu d'affimiler toutes les religions les unes aux autres, & de les détruire par l'opposition qu'il doit y avoir naturellement entre elles : il ose articuler comme une vérité reconnue, que le polythéisme est la plus ancienne & la plus générale des religions; que du polythéisme est né le manichéisme, dont les vestiges dureront à jamais, quels que soient les progrès de l'esprit humain; que le manichéisme enfin a enfanté le déisme. Après cette espèce de filiation de l'ordre, dans lequel l'auteur prétend que les religions se sont succédées, s'il paroît rendre un hommage suspect à l'origine de la religion juive, il se permet bientôt de l'envelopper dans la proscription générale qu'il a prononcée; & le christianisme lui-même devient l'objet de son mépris & de la dérision la plus sacrilège.

Il convient, que la religion chrétienne a succédé au judaïsme ; mais ce n'est pas dans cette religion primitive, ce n'est pas même dans la religion naturelle, c'est dans le paganisme qu'il faut en chercher la source & le principe. *La philosophie commençoit à éclairer la raison humaine : on ne voïoit plus dans le paganisme vieilli que les fables de son enfance, l'ineptie ou la méchanceté de ses dieux, l'avarice de ses prêtres, l'infamie & les vices des Rois qui soutenoient ces prêtres & ces dieux ; &c.* alors dit l'auteur, *du débris des superstitions payennes & des sectes philosophiques, il se forma un corps de rites & de dogmes, que la simplicité des premiers Chrétiens a sanctifiés : le paganisme, démasqué d'avance par la philosophie, céda sa place au nouveau culte.*

Telle est, d'après cet historien, la source impure de cette religion divine, qui, selon lui-même, est venue consoler l'homme & lui apprendre à souffrir. On est étonné, sans doute, de cet aveu échappé involontairement à un auteur déchainé contre notre religion sainte : l'impiété se trahit toujours elle-même ; mais il ne tarde point à se rétracter. *La persécution hâta les progrès du christianisme : la liberté naturelle à l'homme le fit adopter dans sa naissance, comme elle l'a fait souvent rejeter dans sa vieillesse : une ignorance profonde en étoit le plus sûr appui.* Les chef-d'œuvres de l'antiquité ramenerent le goût des bonnes études ; & la raison recouvra quelques-uns des droits qu'elle avoit perdus. *La réforme ne tarda point à dissiper l'erreur ; la chrétienté se partagea d'opinions & de sentimens, & si les réformés n'ont pu soutenir leur nouveau système aux yeux de la raison, ils ont très-bien détruit celui de l'ancienne Eglise.* De cette contradiction la philosophie a conclu, que la religion chrétienne n'étoit pas d'institution divine, ou du moins que le Ciel ne vouloit pas qu'elle fût éternelle.

Voilà, Messieurs, l'analyse exacte du système impie & abominable, qu'on s'est proposé d'établir dans un ouvrage, où l'auteur soumet la

religion à l'examen des sens, dans lequel il n'admet de vérités & de dogmes en matière de religion, qu'autant qu'il plaît à l'esprit humain, abandonné à ses propres lumières ou plutôt livré à ses égaremens, de les recevoir ou de les rejeter. *Il est tems, dit-il, de purger la religion des absurdités qu'elle renferme. Le monde est trop éclairé pour se repaître plus long-tems d'incompréhensibilités, qui repugnent à la raison, ou pour donner dans des mensonges merveilleux, qui, communs à toutes les religions, ne prouvent pour aucune.*

A ces blasphèmes, à ces impiétés, l'auteur ajoute des dissertations plus ou moins étendues, mais éparpillées dans le corps de l'ouvrage & indépendantes les unes des autres; des déclamations, plus ou moins vives sur les préjugés, sur l'influence de l'opinion à l'égard des mœurs, & sur le bonheur de l'homme. On est tenté de croire, dans ces différentes excursions, qu'il va scruter la nature & les causes de nos préjugés pour les combattre, la force & le danger de l'opinion pour mieux l'apprécier & la renfermer dans des bornes légitimes, le degré d'influence qu'elle doit avoir sur les mœurs pour les régénérer; en un mot, qu'il va présenter une idée juste & solide du véritable bonheur, & tracer la route qui doit y conduire. Ce projet, s'il étoit exécuté, mériteroit sans doute tous nos éloges; & quand même il ne seroit pas rempli dans toute son étendue, il faudroit encore louer les efforts, & encourager les motifs qui l'auroient fait entreprendre: mais que le système, qu'il veut accréditer, est éloigné d'un but aussi raisonnable! Semblable à ces bâtimens commencés, dont le frontispice modeste attire les regards du voyageur, & qui n'offrent au-dedans qu'un amas confus de matériaux abandonnés, vil repaire des reptiles les plus venimeux; cet ouvrage, sous une apparence honnête, ne renferme que les principes les plus opposés au bonheur même que l'auteur semble promettre à l'humanité. Pour juger de sa doctrine, il suffit

de connoître la nomenclature de ses idées; car les partisans de la philosophie du siècle, comme les lettrés à la Chine, ont un idiôme qui leur est particulier. Le même mot n'a pas la même signification, présente un sens obscur ou littéral, enfin, a une acception différente dans la bouche des écrivains modernes, & dans le langage du reste des humains, ou du moins de ceux qui ne sont pas initiés à leurs formules énigmatiques.

La suite pour l'ordinaire prochain.

Tous les navires pris de la flotte de l'amiral Hotham sont entrés par ordre de la cour dans le port de Brest pour y être vendus & il s'y est déjà rendu un grand nombre d'acheteurs. Ils ont tous été jugés de bonne prise excepté un seul, qui sera restitué. Il avoit été pris par un corsaire anglois qui l'avoit mis sous la protection de l'escorte du convoi de Saint-Eustache. Les Etats-Généraux d'Hollande n'ont rien réclamé à cette occasion, quoiqu'il paroisse le contraire dans plusieurs gazettes d'Hollande; toutes les réclamations ont été faites par des banquiers ou autres particuliers, qui ont été déboutés de leurs prétentions par le conseil des prises. Ils en ont appelé au conseil d'état, qui dans peu de jours jugera en dernier ressort cette grande contestation. — Il n'y a dans ce moment aucune nouvelle de guerre qui intéresse les curieux. On parle à la vérité d'un combat entre M^r. de Suffren & le commodore Jonsthon, mais on n'en fait encore aucun détail; la nouvelle en est venue par la voie d'Angleterre.

Une personne inconnue, portée à faire une

bonne œuvre qui fût utile à la religion & à la société, s'étant présentée au curé de St. Roch, ce pasteur, connu par sa piété & son zèle sacerdotal, fit consentir la personne bienfaitrice à placer solidement une somme considérable, dont le produit serviroit à marier annuellement cinq filles de la paroisse, pauvres, mais vertueuses & laborieuses, sur la conduite desquelles il n'y eût aucune tache. Dans ce plan, l'examen des mœurs des cinq filles devoit être fait par le curé, qui avoit à les choisir depuis l'âge de 17 ans jusqu'à celui de 25 : le même examen étoit exigé pour les garçons, depuis l'âge de 25 ans jusqu'à 35, sans qu'on fût obligé de les prendre dans la paroisse; la condition étoit qu'ils fussent artisans, connus par leur industrie, leur conduite & leur probité. Par l'exécution de ce projet si louable, & qui doit être perpétuel, il y a tous les ans 5000 liv. applicables à cet objet, & par conséquent 1000 liv. à donner en dot à chacune des cinq filles choisies; ces sommes confiées aux soins du curé, doivent être employées à paier la maîtrise de chaque mari, à fournir tout ce qui est nécessaire à chaque ménage particulier, le surplus devant être mis en marchandises relatives à la profession de chaque garçon. L'époque de ces mariages aiant été fixée entre Pâques & la Pentecôte, la première célébration s'est faite le 17 du mois dernier, avec une pompe digne d'une institution aussi respectable.

Un ecclésiastique du Poitou, titulaire d'une

abbaye considérable, située dans une province éloignée où il ne réside pas, a pensé que ses revenus ne devoient pas se consommer en entier dans le lieu où il fait sa demeure. Indépendamment de l'esprit de l'Eglise, & de ce que prescrivent les canons sur l'emploi des revenus ecclésiastiques, il s'est imposé une loi qui paroîtra peut-être un peu forte, mais qui n'est pas moins digne d'éloge. Il est collateur d'un nombre considérable de cures, dont il est en même temps seigneur & décimateur. Elles sont par conséquent toutes à portion congrue. Il a pensé que la dernière augmentation portée à 500 liv. ne suffisoit pas; il a fait un arrangement avec les religieux de son abbaye, pour porter à 800 liv. celles que les novales, ou d'autres revenus, n'élevoient pas jusqu'à cette somme. Il a fait plus: s'imaginant encore qu'un curé qui n'a que 800 liv. ne peut subvenir aux besoins de tous les pauvres de la paroisse, il a déclaré à tous ses curés qu'il n'entendoit pas que le soin de tous ces pauvres fût à leur charge, & leur a expressément recommandé de s'adresser directement à lui pour tous les besoins de leurs paroisses. Ces honnêtes ecclésiastiques, aussi touchés qu'enchantés de la générosité de leur seigneur, se prêtent à ses vues; mais ils sont si attentifs à ne pas abuser de sa charité, qu'il n'a qu'à se louer de leur circonspection & de leur économie dans l'application des aumônes.

On écrit de Dijon qu'on vient d'y renouvelleg

renouveler le règlement fait en 1779, pour empêcher la communication de la petite vérole, qui depuis cette époque n'a point paru dans cette ville. Il semble d'après cela que toutes les autres villes devoient s'empressez de suivre cet exemple. Le motif est assez intéressant: Quelles pourroient être les raisons des officiers municipaux pour différer plus long-tems ? La négligence, l'obstination, le préjugé, seroient ici d'autant plus criminels, qu'il est de fait qu'en prenant les mêmes précautions qu'on prend à Dijon, à St. Quentin & ailleurs, on peut se mettre à l'abri de ce fléau redoutable. Nous ne cesserons de revenir sur cet objet, & nous nous trouverions trop heureux, si par nos avis réitérés, nous pouvions préserver une ville, un village, un particulier même. C'est-là en quoi consiste la véritable utilité des écrits périodiques, en annonçant des découvertes, des inventions, des moïens relatifs au bonheur & à l'avantage de la société. Tout cela vaut infiniment mieux que le fastidieux verbiage, & les inutiles leçons de toute cette pédantesque philosophaille qui nous étourdit de ses clameurs & de ses projets insensés (a).

On écrit de la ville des Troyes en Champagne, que le 24 du mois précédent, vers huit heures du matin, le feu prit au faux-bourg des faux-fossés dépendant d'une des

(a) Diverses réflexions 1. Juin p. 207, & autres Journ. cités là-même.

paroisses de la ville. En moins d'une heure & avant qu'on fût instruit, l'incendie, dont l'impétuosité du vent excitoit les ravages, avoit fait de si grands progrès que les premiers secours furent infructueux, & qu'il y eut soixante-neuf maisons, un pressoir & divers autres bâtimens réduits en cendres; quatre-vingt-deux ménages qui habitoient ces maisons perdirent à-peu-près tout ce qu'ils possédoient; & leur perte, évaluée au plus bas, est un objet de 200,000 livres. Neuf personnes ont péri; soit en voulant sauver quelques-uns de leurs effets, soit en travaillant à arrêter le feu; beaucoup d'autres ont été blessées, & trois qui sont à l'Hôtel-Dieu, le sont dangereusement. Il fallut se borner à empêcher la communication des flammes à la partie du fauxbourg qui n'étoit encore que menacée, & qui se trouvant sous la direction du vent auroit été consumée, ainsi que le fauxbourg contigu de Sainte-Savine.

M O R T S.

Don François-Alvarés, marquis di Casa-Tremagnes, est mort à Madrid dans la 68^e. année de son âge. Il avoit servi la couronne d'Espagne pendant 53 ans avec une grande bravoure & fidélité. Du grade de cadet dans les gardes royales, il étoit parvenu à celui de lieutenant-général: il se trouva dans les deux guerres d'Italie, en 1734 & 1741 jusqu'à 1748. Puis il passa en Amérique, & se rendit célèbre dans l'expédition de Caracca; il s'étoit

fait toujours aimer des sujets tant dans son gouvernement de Ceuta que dans le poste de capitaine-général du royaume de Galice, d'où il fut appellé au conseil suprême de guerre.

Mr. Primissas-Ulric de Kleist, général-major, commandant de la forteresse de Colberg, aide-de-camp du Roi de Prusse, chevalier de l'Ordre pour le mérite, est mort à Colberg le 21 Mai, à l'âge de 68 ans, dont il en avoit passé 55 au service du Roi avec beaucoup de réputation. Sa Majesté a nommé au commandement de Colberg le général-major de Pétersdorff, dont le régiment passe au colonel de Stwolensky, commandant de celui du Prince Henri.

Mr. de la Curne de Ste. Palaye, membre de l'académie françoise, & de celle des inscriptions & belles-lettres, est mort à Paris le 1er. Mai. Il étoit né à Auxerre en 1697. Cet estimable écrivain avoit principalement dirigé ses études vers une partie de notre littérature aussi utile qu'intéressante; l'Histoire du bon vieux tems de la monarchie françoise. Il suffit de nommer ses *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie*. C'est un très-bon ouvrage, plein de recherches, & qu'on ne cesse de copier dans tous les livres qui traitent de la même matière.

Dans le Journal du 1. Juin p. 166, l. 8 de la note (a), lisez *delà l'affoiblissement & la diminution*. — Ibid. l. 6 de la note (b), lisez *de la nature du jaspe*. — P. 174, l. 7, *roule*, lisez *coule*.

Dans le dernier Journal p. 261, l. 9 *ses espérances*, lisez *les espérances*.